

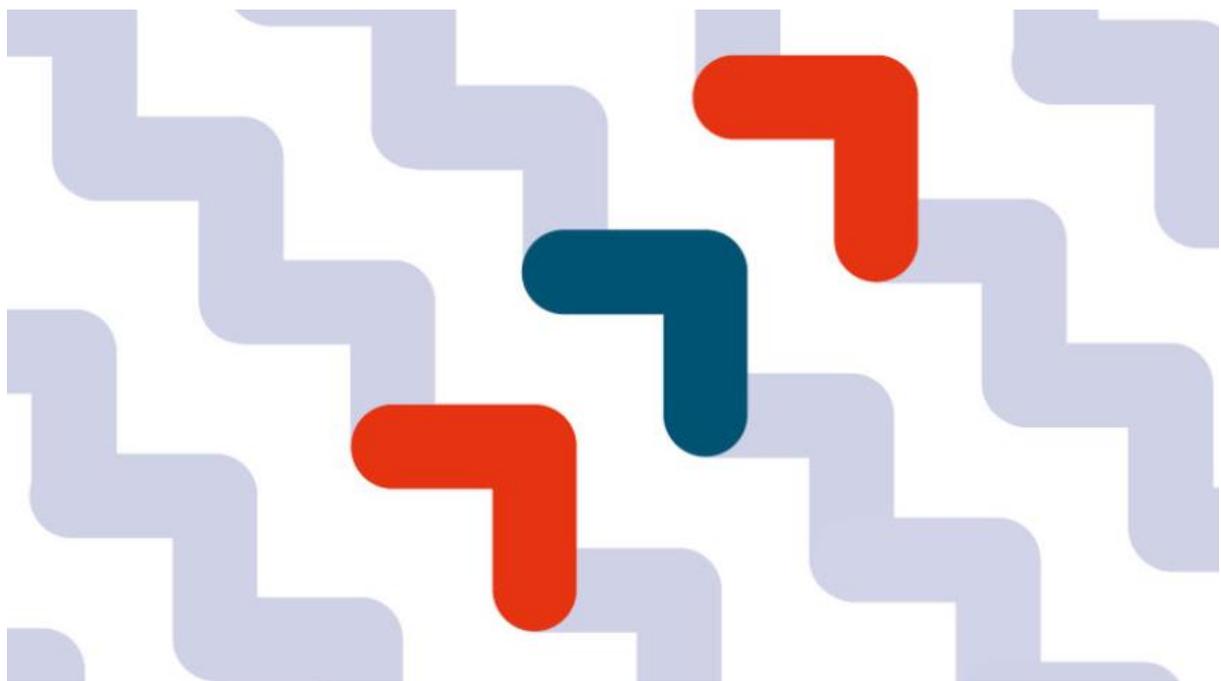


**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2021/2022

BILAN PARCOURSUP 2022



Avant-propos

Parcoursup est le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur, mis en place dans le cadre de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 afin de mettre en contact les candidats et les formations du supérieur. La procédure Parcoursup vise ainsi à permettre aux candidats de s'inscrire dans la filière de leur choix tout en optimisant leur admission dans l'enseignement supérieur.

Pour pouvoir intégrer une première année de l'enseignement supérieur, les utilisateurs devaient candidater sur la plateforme dans les délais requis. Durant l'année 2022, ils avaient ainsi du 20 janvier au 29 mars pour s'inscrire et formuler leurs vœux, puis du 29 mars au 7 avril pour finaliser leur dossier. Le 2 juin actait le début de la phase d'admission principale, durant laquelle les candidats commençaient à recevoir les réponses émanant des formations. Enfin, le 23 juin débutait la phase complémentaire et le 15 juillet marquait la fin de la phase principale.

Le présent rapport vise à exposer les chiffres de la procédure Parcoursup 2021/2022. Il vient souligner la situation des candidats, leur positionnement sur la plateforme ainsi que leur comportement durant la procédure. L'ensemble du rapport concerne les candidats rattachés à l'académie de Montpellier.

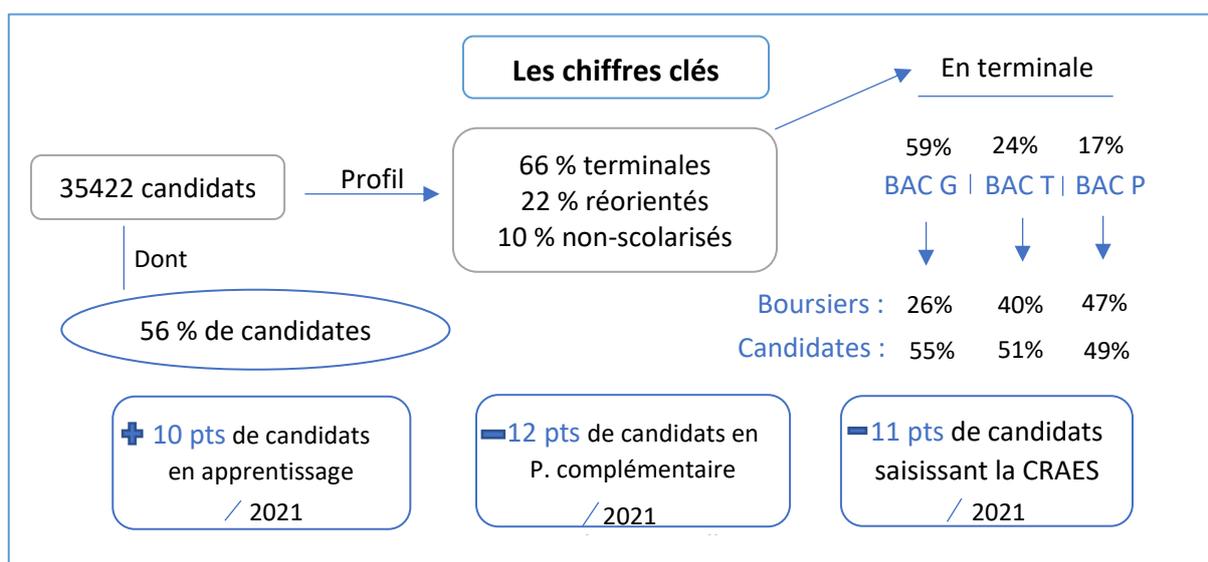
Pour commencer, nous allons présenter les chiffres de la phase principale (la formulation des vœux, les propositions d'admissions et les propositions acceptées), puis nous présenterons les chiffres concernant la mobilité des élèves de l'académie, ceux de l'apprentissage, de la phase complémentaire, de la CRAES et enfin nous concluons par un focus portant sur les effets de la réforme du baccalauréat.

Table des matières

I.	Population candidate	p.4
II.	Vœux en phase principale	p.5
A.	Aperçu général, profil des candidats	p.5
B.	Le genre	p.6
C.	Le statut boursier	p.7
D.	Focus sur les élèves de terminale	p.8
	a) <i>Les candidats de terminale générale</i>	p.11
	b) <i>Les candidats de terminale technologique</i>	p.13
	c) <i>Les candidats de terminale professionnelle</i>	p.15
E.	Chiffres clefs	p.17
III.	Les propositions d'admission de la phase principale	p.18
A.	Aperçu général, profil des candidats	p.18
B.	Les élèves de terminale	p.19
	a) <i>Répartition des propositions selon le type de BAC</i>	p.19
	b) <i>Répartition des propositions selon le genre</i>	p.20
	c) <i>Répartition des propositions selon le statut boursier</i>	p.21
C.	Chiffres clefs	p.23
IV.	Les réponses aux propositions d'admissions	p.24
A.	Aperçu général, profil des candidats	p.24
B.	Les élèves de terminale	p.25
	a) <i>Répartition des propositions selon le type de BAC</i>	p.25
	b) <i>Répartition des propositions selon le genre</i>	p.26
	c) <i>Répartition des propositions selon le statut boursier</i>	p.28
C.	Chiffres clefs	p.30
V.	La mobilité	p.31
A.	Aperçu général, profil des candidats	p.31
B.	Les élèves de terminale	p.31
VI.	L'apprentissage et la phase complémentaire	p.33
VII.	La CRAES.....	p.40
VIII.	FOCUS sur les enseignements de spécialité en bac général.....	p.41
IX.	FOCUS sur les cordés de la réussite.....	p.45

I. Population candidate

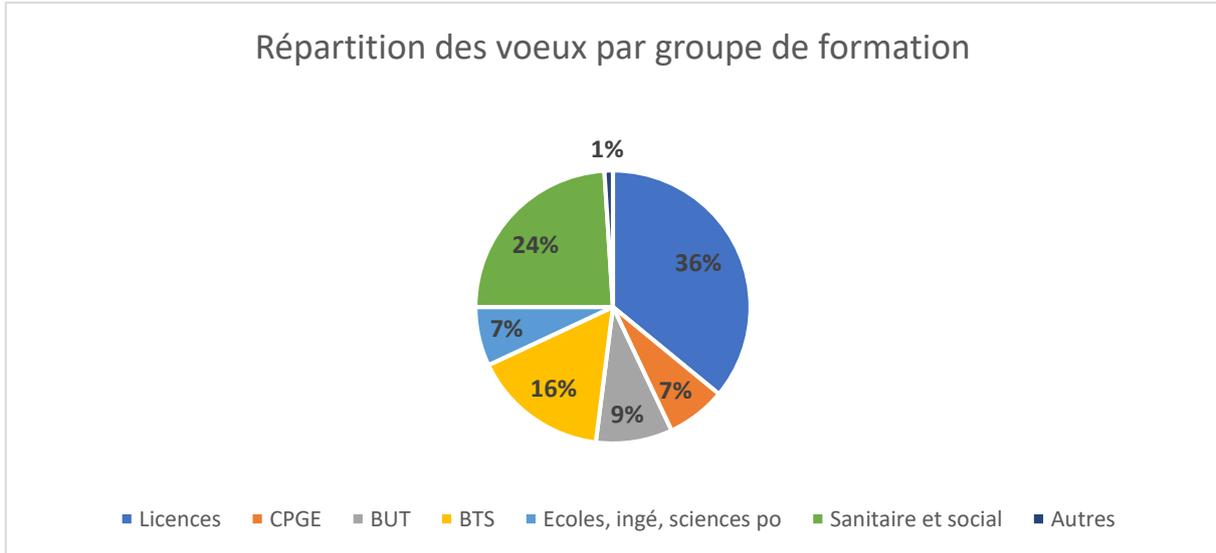
- Une très légère baisse du **nombre de candidats** rattachés à l'académie (35422) par rapport à l'année dernière (36 684).
- Un public composé de 65,9 % de **terminale** (23 339), de 22 % de **réorientés** (7 783), de 10,2 % de **non scolarisés** (3 603), de 1,8 % d'élèves situés dans la catégorie « autre » (654) et de 0,1 % d'élèves dans le supérieur à l'étranger ou dans le secondaire à l'étranger (43). Ces chiffres sont semblables à ceux de l'année dernière.
- Parmi les candidats de terminale, 58,6 % sont des **bacheliers généraux** (13 674), 24,3 % sont des **bacheliers technologiques** (5 672) et 17,1 % sont des **bacheliers professionnels** (3993).
- Plus de **candidates** (56,3 % ; 19 954) que de candidats (43,7 % ; 15 468), mais des taux inégaux selon les types de bac pour les candidats en terminale. Ainsi, en terminale nous trouvons 53,2 % de filles, dont 55,2 % de **filles en bac général**, 51,4 % de **filles en bac technologique** et 48,9 % de **filles en bac professionnel**. Ces chiffres sont semblables à ceux de l'année précédente, l'évolution la plus significative étant $\uparrow 1,7$ pts de filles en bac technologique par rapport à 2021.
- Toujours pour les candidats en terminale, un taux de **boursiers** de 33 %, dont 26,3 % de boursiers en bac général, 39,9% sont en bac technologique et 46,8 % de boursiers en bac professionnel. Ces chiffres sont similaires à ceux de 2021, l'évolution la plus significative étant une augmentation de $\uparrow 2,6$ pts de boursiers en bac technologique par rapport à 2021.
- Une hausse ($\uparrow 10,1$ pts) du nombre de candidats (8 706) ayant confirmé au moins un vœu en **apprentissage** par rapport à l'année 2021 et une baisse ($\downarrow 11,6$ pts) du nombre de candidats (3 717) ayant confirmé au moins un vœu en **phase complémentaire** par rapport à l'année 2021. Lors de la procédure 2021, le nombre de candidats en apprentissage était déjà en hausse ($\uparrow 22,4$ pts) et le nombre de candidats en phase complémentaire déjà en baisse ($\downarrow 6,2$ pts).
- Une baisse de 10,8 pts de candidats saisissant la CRAES (569).



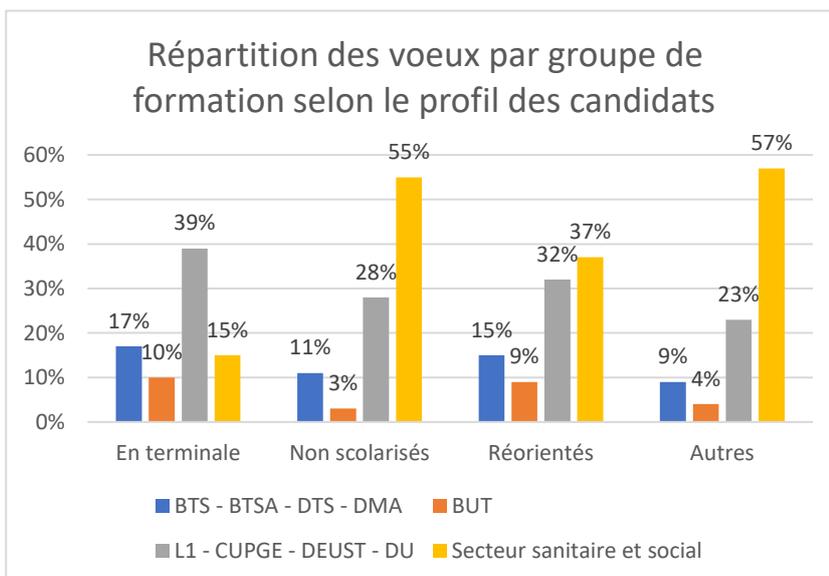
II. Vœux en phase principale

A. Aperçu général, profil des candidats

« Lors de l'observation des vœux émis durant la phase principale, les taux présentés sont toujours calculés à partir du nombre de candidats ayant confirmé au minimum un vœu en phase principale, ou à partir du nombre de vœux confirmés durant la phase principale. »

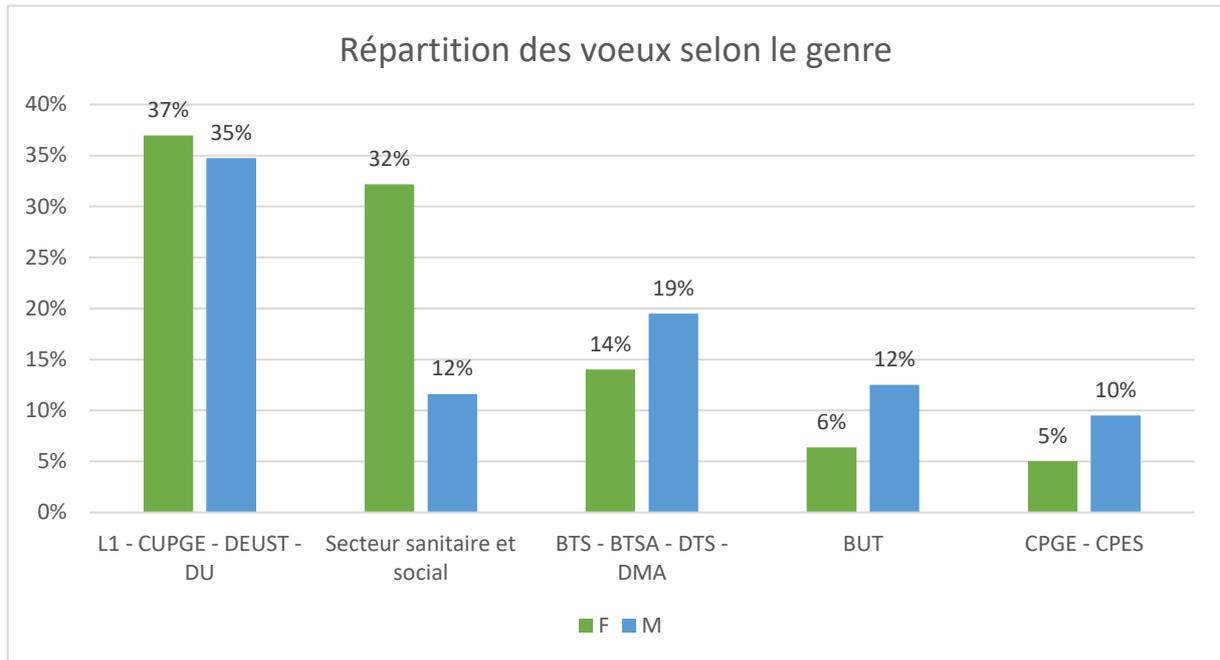


Pour la session Parcoursup 2022, 450 754 vœux ont été émis pour la phase principale, tous types de candidats confondus. Ce chiffre représente une baisse de 3.6 pts par rapport à l'année 2021 où 467 604 vœux avaient été émis. En moyenne, les candidats ont émis 12.7 vœux (chiffre similaire à l'année dernière). Les taux de vœux émis à destination des groupes de formation sont aussi similaires à ceux de la session 2021. Une légère baisse de la demande vers les formations sanitaires et sociales (-2 pts) peut éventuellement être soulignée, ainsi qu'une légère hausse de la demande en licence (+2 pts). Les candidats de bac général inscrits ont été 96,5 % à confirmer au moins un vœu, ceux de bac technologique 91 % et ceux de bac professionnel 66%.

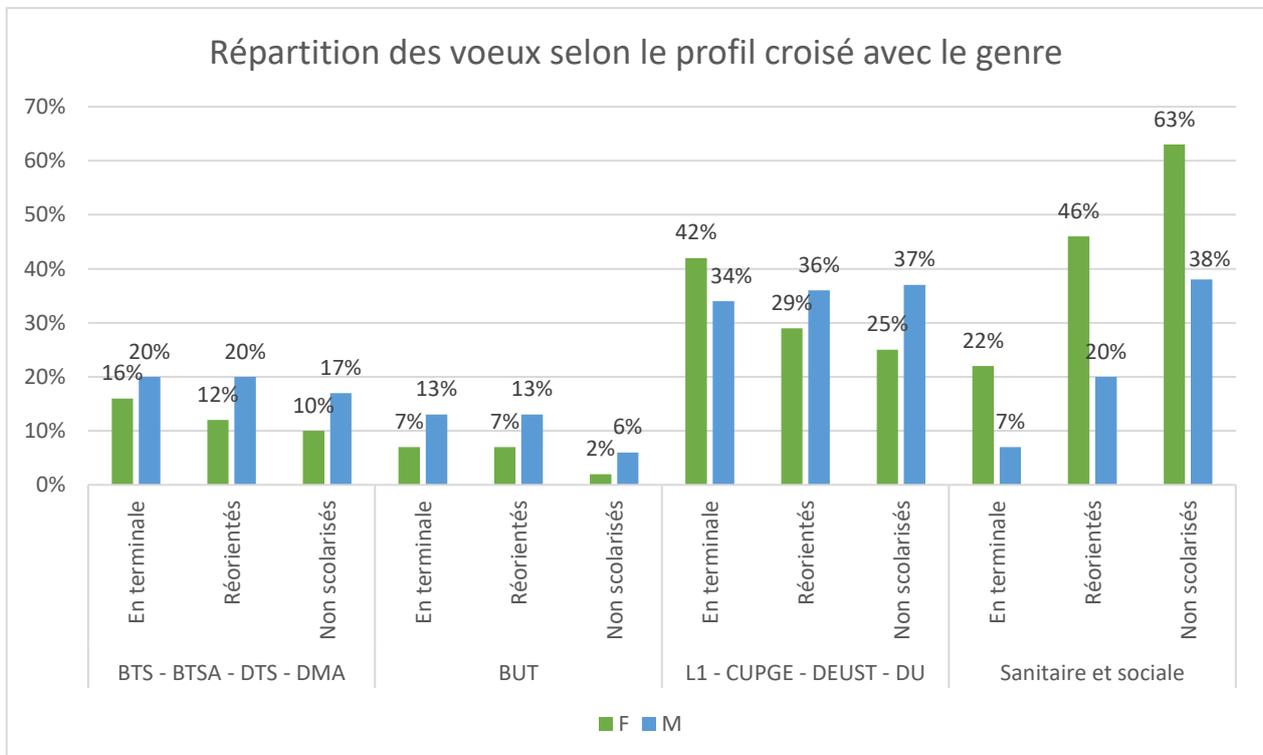


Concernant les candidatures émises selon le profil, on constate que pour les profils « autres » et « non-scolarisés » plus de la moitié des vœux sont émis vers les formations du secteur sanitaire et sociale, en particulier les IFSI. Les élèves de terminale sont quant à eux le profil demandant le moins les formations sanitaires et sociales. Ces derniers demandent majoritairement des BUT et des licences, et cela plus que les autres profils.

A. Le genre



Tous profils et bac confondus, les filles émettent 272 699 vœux et les garçons 178 055 vœux. On observe 13,9 vœux en moyenne par fille et 11,5 vœux par garçon. Le type de formation dans lequel les 2 genres postulent le plus sont les licences, et ils le font de la même manière (37 % pour les filles et 35 % pour les garçons). Cependant, les filles postulent davantage en formations sanitaires et sociales (+20 pts) et les garçons davantage en BUT (+6 pts) et CPGE (+5 pts).



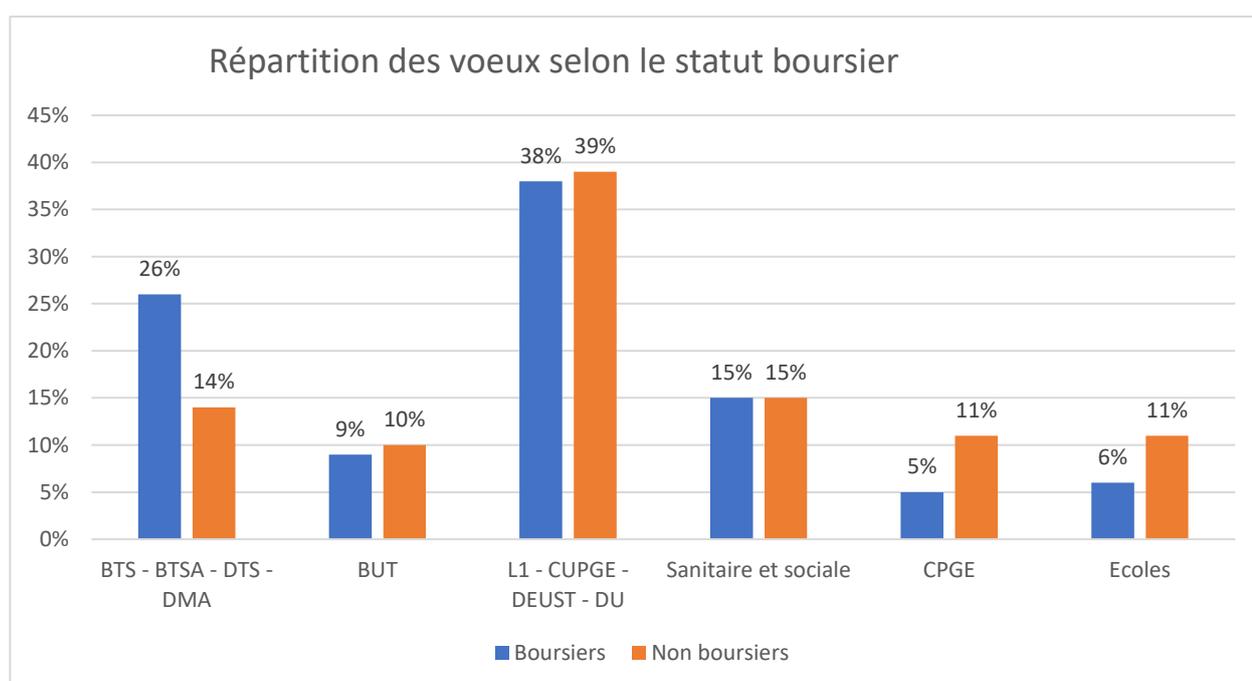
Lorsqu'on observe la répartition des vœux selon le genre, croisé avec le profil des élèves, on constate que les filles de profil « réorientées » ou « non-scolarisées » se positionnent davantage sur les formations sanitaires et sociales que les filles en terminale (respectivement +24 pts et +41 pts). Aussi, si les positionnements en licence sont relativement équivalents selon le profil et le genre, on constate une demande légèrement supérieure chez les filles de terminale, et une demande légèrement supérieure chez les garçons « réorientés » ou « non-scolarisés ». Concernant les demandes en BTS et en BUT, d'une manière générale et dans tous les profils ce sont les garçons qui font le plus de demandes (entre +4 pts et +8 pts par rapport aux filles de même profil).

B. Le statut boursier

Cette partie ne prend en compte que les élèves boursiers du secondaire, et donc de terminale, car les données de recensement des élèves boursiers du supérieur se font sur la base du déclaratif et sont considérées moins fiables.

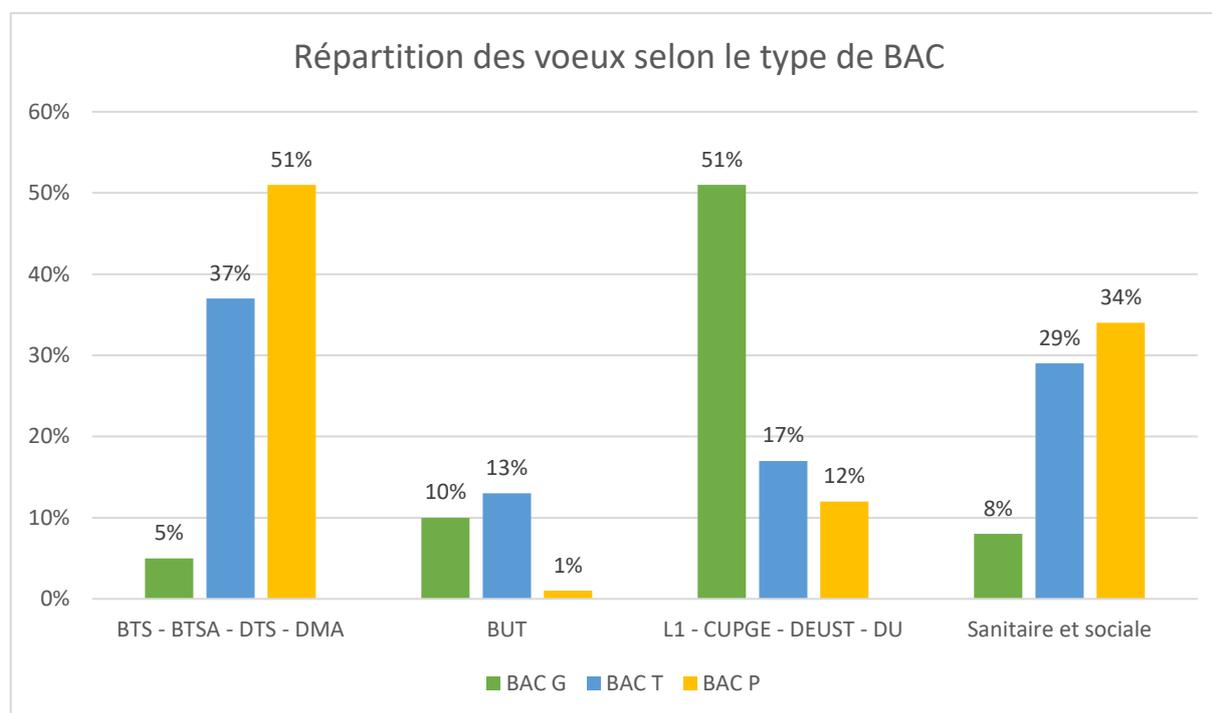
En 2022, la procédure a comptabilisé 7 722 élèves boursiers de terminale sur l'académie de Montpellier et ces derniers ont fait 92833 vœux confirmés. En moyenne, cela représente 12 vœux par élèves. Les élèves non-boursiers étaient quant à eux 15 617 et ils ont fait 222354 vœux confirmés, ce qui représente en moyenne 14 vœux par élève. Un élève non-boursier a donc fait en moyenne 2 vœux de plus qu'un élève boursier.

Lorsqu'on observe la répartition des vœux par groupe de formation, nous pouvons constater que les élèves boursiers demandent significativement plus de BTS (+12 pts) et que les élèves non boursiers demandent quant à eux plus de CPGE (+6 pts) et plus d'écoles (+5 pts), type écoles de commerce ou d'ingénieur. Les autres groupes de formation (BUT-Licences-Formations sanitaires et sociales) sont demandés dans des proportions équivalentes



C. Focus sur les élèves de terminale

Aperçu général

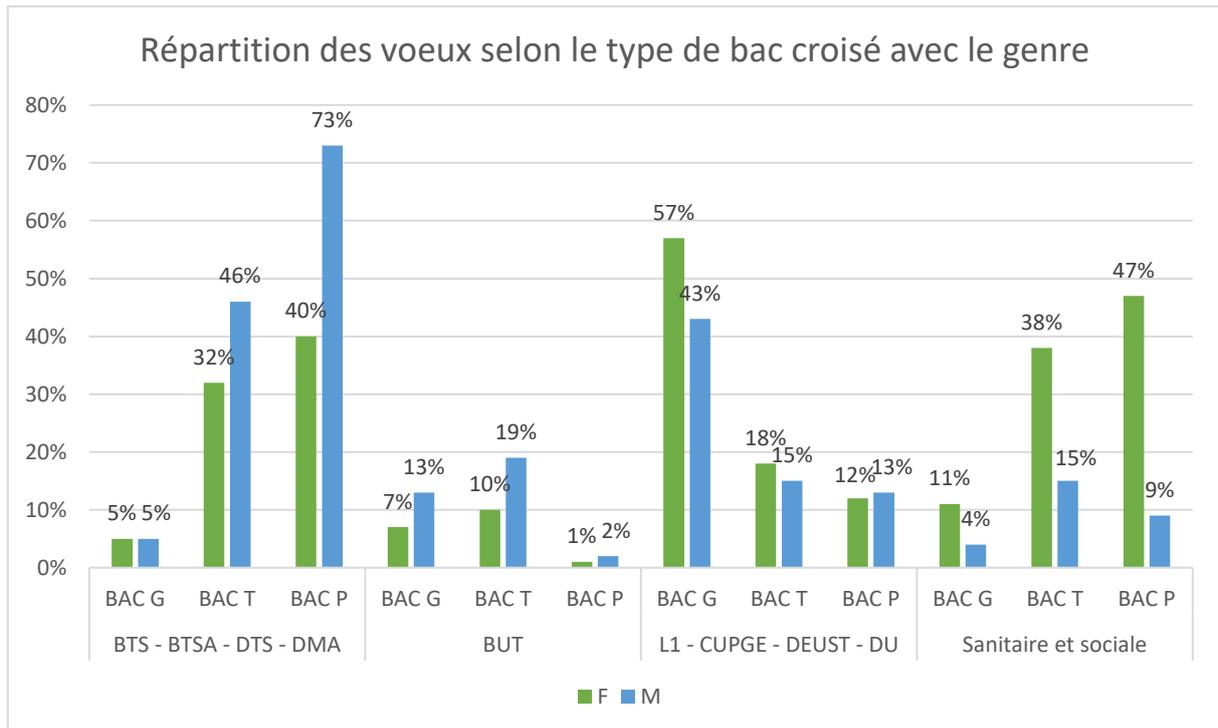


Parmi les candidats de terminale, 58,6 % sont des **bacheliers généraux** (13 674), 24,3 % sont des **bacheliers technologiques** (5 672) et 17,1 % sont des **bacheliers professionnels** (3993). Les élèves de terminale générale ont confirmé 315 187 vœux durant la phase principale, ce qui représente une moyenne de 13,5 vœux par élève. Les élèves de terminale technologique ont confirmé 72 888 vœux, ce qui représente une moyenne de 13 vœux par élève. Enfin, les élèves de terminale professionnelle ont confirmé 33 055 vœux, ce qui représente une moyenne de 8 vœux par élève. Un élève de terminale professionnelle formule donc en moyenne moins de vœux qu'un élève de terminale technologique ou générale (entre -5 et -5,5 vœux). Ceci vient notamment du fait que les bacheliers professionnels ont accès à une offre de formation moins élargie que les élèves de terminale générale et technologique, et qu'ils sont aussi moins mobiles.

Nous pouvons constater que les élèves de terminale professionnelle demandent en grande majorité des BTS (51%), puis ensuite des formations sanitaires et sociales (34%). Ce sont aussi ceux qui formulent le plus de vœux vers ces formations par rapport aux autres types de bac. Cependant, ils ne demandent que très peu de BUT (1%) et de licences (12%). Les élèves de terminale technologique quant à eux demandent aussi en majorité des BTS (37%) et des formations sanitaires et sociales (29%), mais moins que les élèves de bac professionnel. En revanche, ce sont les élèves qui demandent le plus de BUT (13%). Enfin, les élèves de terminale générale se dirigent en majorité vers des licences (51%) et ils le font nettement plus que les autres types de bac (+34 pts que les bacs technologiques et +39 pts que les bacs professionnels).

Concernant les CPGE, ce sont les élèves de terminale générale qui postulent de manière significative vers ces formations (les autres types de bac ne le font que très peu). Ainsi, ceux-ci formulent 13% de leurs vœux en CPGE et ils formulent aussi 13% de vœux à destination de l'ensemble des écoles (y compris les concours science-po). Ils ont donc tendance à postuler davantage en écoles ou en CPGE, qu'en BUT, BTS ou en formations sanitaires et sociales.

Selon le genre

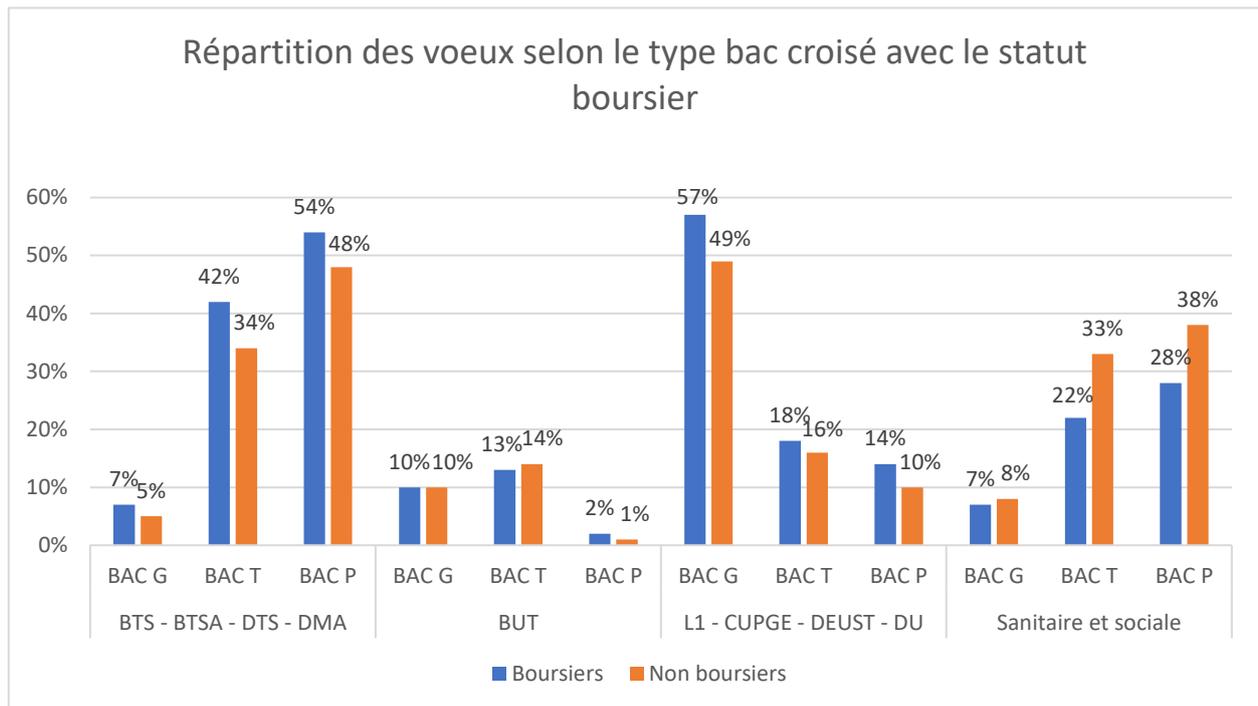


Pour cette partie, les **filles de terminale générale** qui sont 7 545 ont confirmé 115 518 vœux, ce qui représente une moyenne de 15,5 vœux par élève. Les **garçons** qui sont 6 129 ont confirmé 93 666 vœux, ce qui représente une moyenne de 15 vœux par élève. Les **filles de terminale technologique** qui sont 2 918 ont confirmés 43 669 vœux, ce qui représente une moyenne de 15 vœux par élève. Les **garçons** qui sont 2 754 ont confirmé 29 219 vœux, ce qui représente une moyenne de 10,5 vœux par élève. Enfin, les **filles de terminale professionnelle** qui sont 1 953 ont confirmé 21 567 vœux, ce qui représente une moyenne de 11 vœux par élève. Les **garçons** qui sont 2 040 ont confirmé 11 488 vœux, ce qui représente une moyenne de 5,5 vœux par élève. Ainsi, d'une manière générale les filles formulent plus de vœux que les garçons, tous types de bac confondus. C'est sur la voie professionnelle ou technologique que cet écart est le plus marqué (différence de + 5,5 vœux pour le bac professionnel et +4,5 vœux pour le bac technologique). Cet écart est à mettre en miroir avec le fait que pour ces 2 types de bac les filles vont demander plus de formations sanitaires et sociales que les garçons (en particulier des IFSI), et aussi par le fait que les vœux en IFSI peuvent être démultipliés bien plus que dans l'ensemble des autres formations.

Concernant les chiffres avancés sur le graphique ci-dessus, le bac professionnel est le type de bac où la répartition des vœux est la plus marquée par le genre. Ainsi, sur la demande en BTS on constate une différence de +33 pts pour les garçons et sur la demande en formations sanitaires et sociales on constate une demande de +38 pts pour les filles. Le bac technologique laisse aussi apparaître des disparités dans la demande, ainsi comme pour les bac professionnels les garçons demandent davantage de BTS (+14 pts) et les filles davantage de formations sanitaires et sociales (+23 pts). D'une manière générale, quel que soit le type de Bac les garçons demandent plus de BTS et de BUT que les filles, et les filles demandent davantage de licences et de formations sanitaires et sociales que les garçons.

Aussi, au-delà du graphique nous souhaitons souligner que lorsqu'il s'agit des élèves de terminale générale, les filles font 10% de vœux vers les CPGE et 9% vers les écoles (commerce, archi, ingé, sciences-po...), alors que les garçons font quant à eux 16% de vœux vers les CPGE et 18% vers les écoles (commerce, archi, ingé, science-po...). Enfin, concernant les vœux à destination des écoles d'ingénieurs, nous pouvons souligner que les garçons postulent dans ces écoles de manière significative (13 %), quand les filles le font nettement moins (4 %).

Selon le statut boursier



Ici les élèves **non boursiers de terminale générale** qui sont 10 082 élèves, ont confirmé 160 100 vœux, ce qui représente une moyenne de 16,5 vœux par élève. Les **élèves boursiers** qui sont 3 592 ont confirmé 49 144 vœux, ce qui représente une moyenne de 13,5 vœux par élève. Les **élèves non boursiers de terminale technologique** qui sont 3 409 ont confirmé 44 834 vœux, ce qui représente une moyenne de 13 vœux par élève. Les **élèves boursiers** qui sont 2 263 ont confirmé 28 054 vœux, ce qui représente une moyenne de 12,5 vœux par élève. Les **élèves non boursiers de terminale professionnelle** qui sont 2 126 ont confirmé 17 420 vœux, ce qui représente une moyenne de 8 vœux par élève. Les **élèves boursiers** qui sont 1 867 ont confirmé 15 635 vœux, ce qui représente une moyenne de 8 vœux par élève.

Les élèves boursiers de terminale générale et technologique ont donc tendance à faire moins de vœux que les élèves non-boursiers (respectivement -3 vœux pour le bac général et -0,5 pour le bac technologique), cependant ce n'est pas le cas pour les élèves de terminale professionnelle où ici les 2 types d'élèves font en moyenne le même nombre de vœux (8).

Concernant les chiffres avancés sur le graphique ci-dessus, nous pouvons constater que les élèves boursiers de l'ensemble des types de bac se sont davantage tournés vers les BTS que les élèves non boursiers. Aussi, les élèves boursiers de bac général ont davantage postulé en licence que les non boursiers (+ 8 pts). Enfin, sur l'ensemble des types de bac les élèves non boursiers ont davantage formulé des vœux à destination des formations sanitaires et sociales.

Au-delà des chiffres avancés sur le graphique, nous pouvons aussi souligner que les élèves non boursiers de terminale générale ont émis 14 % de leurs vœux vers les CPGE ou vers les écoles (commerce, archi, ingé, sciences-po...). Ces 2 types de formations ont donc concentré 28% des vœux confirmés des élèves non-boursiers de terminale générale.

Enfin, les élèves boursiers de terminale générale ont quant à eux émis 8 % de leurs vœux vers les CPGE et 10 % vers les écoles (commerce, archi, ingé, sciences-po...).

a) *Les candidats de terminale générale*

- **Répartition du nombre d'élèves de terminale générale selon le choix des spécialités (2 par élèves)**

Ici sont mises en avant les 12 combinaisons les plus fréquentes.

	Enseignement(s) de spécialité suivi(s)	Nombre	Taux
1	Mathématiques Physique-Chimie	2433	18%
2	Physique-Chimie Sciences de la vie et de la Terre	2036	15%
3	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques Sciences Economiques et Sociales	2010	15%
4	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Sciences Economiques et Sociales	826	6%
5	Mathématiques Sciences Economiques et Sociales	738	5%
6	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	688	5%
7	Mathématiques Sciences de la vie et de la Terre	672	5%
8	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques Humanités, Littérature et Philosophie	482	4%
9	Sciences Economiques et Sociales Sciences de la vie et de la Terre	418	3%
10	Mathématiques Numérique et Sciences Informatiques	402	3%
11	Humanités, Littérature et Philosophie Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	373	3%
12	Humanités, Littérature et Philosophie Sciences Economiques et Sociales	256	2%

Les 12 combinaisons de spécialité les plus choisies en terminale représentent 83 % des élèves, soit plus de 4 élèves sur 5. Les 8 combinaisons les plus choisies représentent 73% des élèves, soit environ 3 élèves sur 4. Enfin, les 3 combinaisons les plus choisies, à savoir Math/Physique-chimie, Physique-chimie/SVt et HGGP/SES représentent 48 % des élèves, soit environ 1 élève sur 2. Avec la réforme du bac nous pouvons voir apparaître des mix Eco/Science (SES/SVT), Eco/littéraire (LLCER/SES) ou Sciences/Littéraire (Math/LLCER, non présente sur le tableau ci-dessus). Ces mix qui sont une nouveauté permise par la réforme du bac, peuvent représenter une part significative des choix faits par les élèves aujourd'hui. Ce sujet sera abordé dans un focus en fin de rapport.

- **Répartition des vœux vers les 5 groupes de formation les plus demandés et selon les 8 combinaisons les plus choisies**

Sur le tableau ci-dessous nous pouvons constater que l'ensemble des élèves ayant choisi les 8 combinaisons les plus récurrentes ont formulé des vœux en priorité vers les licences, mais qu'ils ne l'ont pas fait avec la même intensité. Ainsi, les élèves ayant choisi les combinaisons Phys-Ch/SVT, HGGP/Hum.Litt.Philo et HGGP/LLCER affichent des taux particulièrement élevés (respectivement 72%, 68% et 67%) quand les élèves ayant choisi les combinaisons Math/Phys-Ch et Math/SES sont ceux qui ont le moins postulés vers les licences (respectivement 34% et 31%) sont aussi ceux qui ont le plus demandé de CPGE (respectivement 25% et 26%).

Aussi, la combinaison math/physique-chimie, qui est la combinaison la plus choisie et dans laquelle les taux de vœux en direction des CPGE (25%) sont parmi les plus forts, est aussi celle qui comporte le taux le plus bas de filles (35%) et d'élèves boursiers (20%).

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques Humanités, Littérature et Philosophie		Taux	Mathématiques Physique-Chimie		Taux
Taux	Grands groupes de formation d'accueil		Taux	Grands groupes de formation d'accueil	
68%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	Boursiers	34%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	Boursiers
12%	CPGE - CPES	30%	25%	CPGE - CPES	20%
5%	Concours Sciences Po	73%	24%	Formations d'ingénieurs	35%
5%	BUT		9%	BUT	
5%	BTS - BTSA - DTS - DMA		2%	Secteur sanitaire et social	
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques Langues, littératures et cultures étrangères			Mathématiques Sciences de la vie et de la Terre		
Taux	Grands groupes de formation d'accueil		Taux	Grands groupes de formation d'accueil	
67%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	31%	54%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	22%
8%	Concours Sciences Po	66%	16%	Secteur sanitaire et social	52%
7%	BTS - BTSA - DTS - DMA		9%	BUT	
7%	CPGE - CPES		6%	BTS - BTSA - DTS - DMA	
5%	BUT		6%	CPGE - CPES	
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques Sciences Economiques et Sociales			Mathématiques Sciences Economiques et Sociales		
Taux	Grands groupes de formation d'accueil		Taux	Grands groupes de formation d'accueil	
52%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	29%	31%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	22%
13%	BUT	58%	26%	CPGE - CPES	49%
9%	CPGE - CPES		17%	BUT	
8%	Concours Sciences Po		15%	Ecoles de commerce	
8%	BTS - BTSA - DTS - DMA		5%	BTS - BTSA - DTS - DMA	
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Sciences Economiques et Sociales			Physique-Chimie Sciences de la vie et de la Terre		
Taux	Grands groupes de formation d'accueil		Taux	Grands groupes de formation d'accueil	
52%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	28%	72%	L1 - CUPGE - DEUST - DU	25%
16%	BUT	69%	13%	Secteur sanitaire et social	64%
13%	BTS - BTSA - DTS - DMA		5%	BUT	
6%	Ecoles de commerce		4%	CPGE - CPES	
6%	CPGE - CPES		2%	BTS - BTSA - DTS - DMA	

b) Les candidats de terminale technologique

- Répartition du nombre d'élèves de terminale technologique selon la série de bac technologique

Série du bac	Nombre d'élèves	Taux	Nombre de filles	Taux	Nombre de boursiers	Taux
S2TMD	8	0,1%	6	75%	2	25%
ST2S	1007	18%	771	77%	330	33%
STAV	244	4%	133	55%	67	27%
STD2A	138	2%	112	81%	42	30%
STHR	93	2%	58	62%	31	33%
STI2D	922	16%	92	10%	320	35%
STL	280	5%	156	56%	104	37%
STMG	2976	53%	1588	53%	1367	46%

Nombre total d'élèves en terminale technologique : 5668

- Répartition des vœux vers les 5 groupes de formation les plus demandés et selon les séries de bac technologique

STHR	Groupes de formation d'accueil	Taux
	BTS - BTSA - DTS - DMA	72%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	16%
	BUT	9%
	Autres (MAN, DCG, ...)	1%
	Ecoles supérieures d'art	1%

ST2S	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	Secteur sanitaire et social	71%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	15%
	BTS - BTSA - DTS - DMA	10%
	BUT	3%
	Autres (MAN, DCG, ...)	1%

STI2D	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	BTS - BTSA - DTS - DMA	47%
	BUT	28%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	11%
	CPGE - CPES	5%
	Formations d'ingénieurs	3%

STAV	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	BTS - BTSA - DTS - DMA	53%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	19%
	Secteur sanitaire et social	15%
	BUT	9%
	CPGE - CPES	2%

STL	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	Secteur sanitaire et social	32%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	23%
	BTS - BTSA - DTS - DMA	23%
	BUT	19%
	CPGE - CPES	2%

STD2A	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	BTS - BTSA - DTS - DMA	62%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	22%
	Ecoles d'architecture	7%
	BUT	4%
	CPGE - CPES	3%

STMG	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	BTS - BTSA - DTS - DMA	56%
	BUT	18%
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	18%
	Secteur sanitaire et social	4%
	Autres (MAN, DCG, ...)	2%

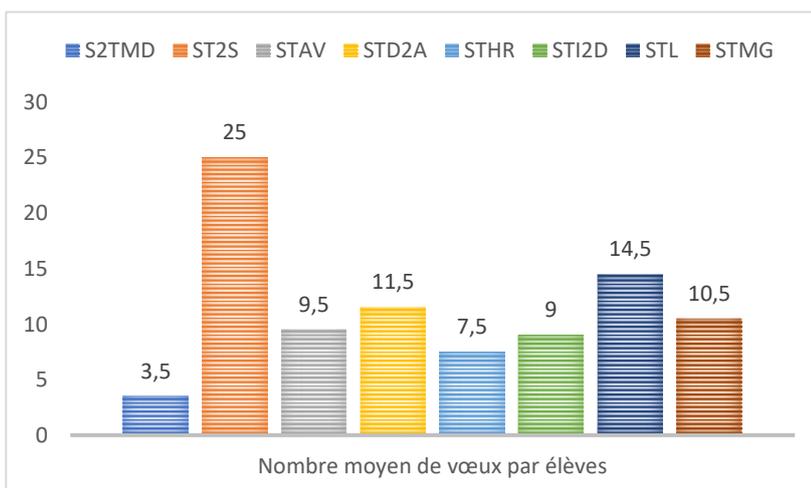
S2TMD	Grands groupes de formation d'accueil	Taux
	L1 - CUPGE - DEUST - DU	76%
	BTS - BTSA - DTS - DMA	24%

Nous pouvons observer que élèves de terminale technologique ont tendance à demander en priorité des BTS, sauf les élèves de STL et de ST2S qui demandent en priorité des formations sanitaires et sociales (respectivement 32% et 71%). Concernant les élèves de S2TMD qui postulent essentiellement en licence, les effectifs très faibles de cette série (8 élèves) ne permettent pas d'avancer des taux significatifs comparativement aux autres séries de bac technologique. Aussi les élèves qui demandent le plus de BUT sont ceux de STMG (18%) et ceux de STI2D (28%).

Il peut être souligné que le bac STI2D, qui comporte le plus faible taux de filles (10%) est aussi celui où les élèves présentent le plus fort taux de demandes vers les CPGE (5%) et le taux le plus faible vers les licences (11%). Ce constat vient faire écho au constat fait dans la partie précédente, où il était souligné que les élèves ayant choisi la combinaison Math/Phys-Chimie étaient essentiellement des garçons (65%) dont les CPGE représentaient 25% de leur volume total de vœux confirmés. Ces chiffres viennent donc interroger l'égalité filles/garçons au sein des filières scientifiques, ainsi que l'accès de ces dernières aux formations de l'enseignement supérieur les plus sélectives.

Enfin, le bac STMG présentent quant à lui le taux le plus fort d'élèves boursiers (46%).

Nombre moyen de vœux faits par les élèves



Nous pouvons observer ici que, de par leurs demandes en IFSI, les élèves qui font le plus de vœux sont ceux de ST2S (25), ainsi que ceux de STL (14,5). Les élèves qui font le moins de vœux (STHR, 7,5) sont ceux qui concentrent leurs demandes sur une série bien spécifique de BTS, dont l'offre de formation reste relativement restreinte, et les élèves de S2TMD (3,5), dont le parcours de formation très spécifique conduit à une offre de formation encore plus

restreinte et peu impliquer des formations du supérieur en marge de Parcoursup.

c) *Les candidats de terminale professionnelle*

- Répartition des vœux vers les grands groupes de formation et selon les spécialités de bac professionnel ayant le plus grand nombre d'élèves postulant sur Parcoursup

Accompagnement, soins et services à la personne option B : « en structure »	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
Secteur sanitaire et social	79%
BTS - BTSA - DTS - DMA	12%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	8%
DUT	0%
Artisanat et métiers d'art - option communication visuelle pluri média	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	72%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	23%
DUT	4%
Secteur sanitaire et social	1%
Maintenance des équipements industriels	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	86%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	11%
DUT	3%
Secteur sanitaire et social	1%

Systèmes numériques, option C : réseaux informatiques et systèmes communicants	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	83%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	6%
Secteur sanitaire et social	6%
DUT	4%

Maintenance véhicules option A : voitures particulières	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	87%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	13%
DUT	0%
Secteur sanitaire et social	0%

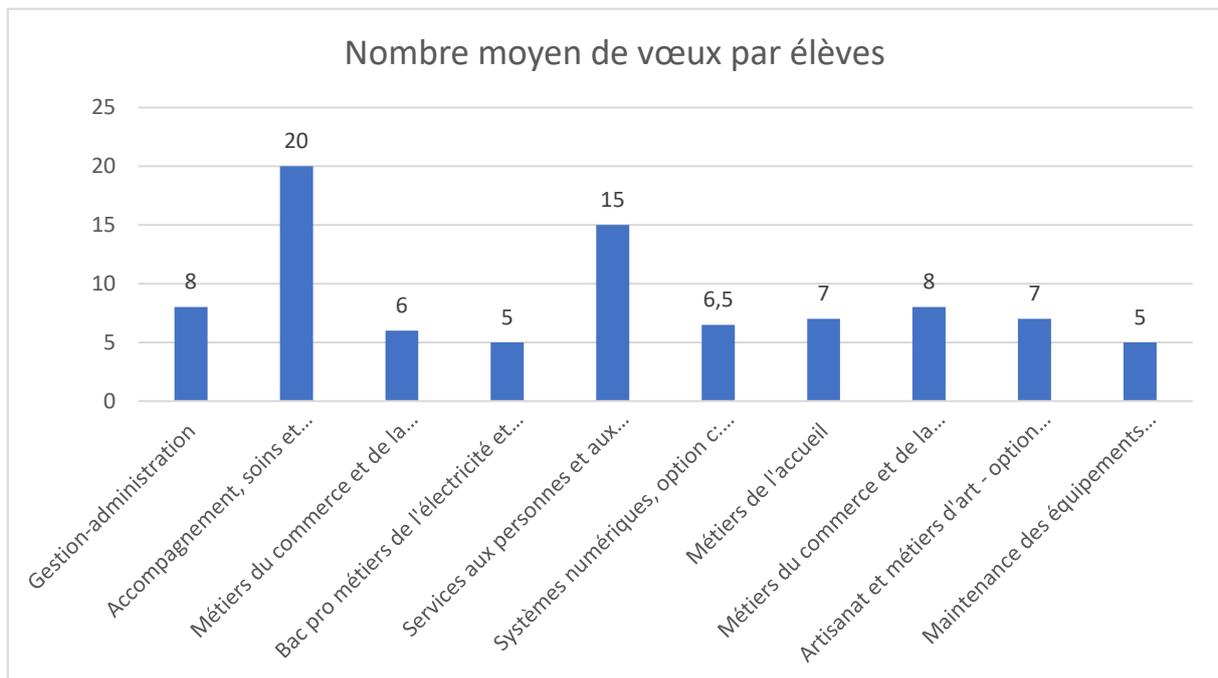
Métiers de l'accueil	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	79%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	13%
Secteur sanitaire et social	7%
DUT	0%
Métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion d'espace commercial	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	82%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	14%
Secteur sanitaire et social	2%
DUT	2%
Métiers du commerce et de la vente option B : prospection client et valorisation d'offre commerciale	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	82%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	13%
Secteur sanitaire et social	3%
DUT	2%

Services aux personnes et aux territoires	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
Secteur sanitaire et social	72%
BTS - BTSA - DTS - DMA	18%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	9%
DUT	1%

Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	
Grands groupes de formation d'accueil	Taux
BTS - BTSA - DTS - DMA	88%
L1 - CUPGE - DEUST - DU	9%
DUT	3%

Dans la grande majorité, les élèves de terminale professionnelle postulent en BTS, puis ensuite dans une moindre mesure en licence. Hormis les élèves de bac professionnel « Services aux personnes et aux territoires » et « Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure » où ici, les élèves postulent en majorité dans les formations sanitaires et sociales (72% et 79%), notamment en IFSI, puis ensuite en BTS.

A noter, les vœux qui sont émis en priorité vers les BTS entrent dans le cadre d'une l'expérimentation, encadrée par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et à la citoyenneté. Les candidats de terminale professionnelle ayant un avis favorable peuvent ainsi être admis en BTS sur décision du recteur d'académie.



Concernant le nombre moyen de vœux faits par les élèves, nous pouvons observer que seuls se détachent les bacs professionnels « Accompagnement, soins et services à la personne en structure » (20 vœux) et « Services aux personnes et aux territoires » (15). Cet effet est dû au fait que les élèves de ces 2 bacs professionnels formulent majoritairement des vœux vers les formations sanitaires et sociales, et notamment vers les IFSI. Cette corrélation avait aussi été mise en avant dans la partie précédente, concernant le bac technologique ST2S.

Chiffres clefs

Les vœux confirmés

- ✓ **450 754 vœux confirmés** par les candidat rattachés à l'académie de Montpellier.
- ✓ Une **baisse de 3.6 points** du nombre de vœux par rapport à la session 2021.
 - Corrélée à la baisse (↓3.4 pts) du nombre de candidats (35 422).
- ✓ Les 2 types de **formation les plus demandés** sont les **licences** : 36% (↑2 pts), leur taux était déjà en augmentation de 6 points en 2021, et les formations sanitaires et sociales (**IFSI**) : 26% (↓ 2 pts).
- ✓ Des **filles** qui confirment davantage de vœux que les garçons en formation sanitaire et sociale (+20 pts). Mais qui confirment moins en BTS (-5 pts), en BUT (-6 pts) ou en CPGE (+5 pts).
- ✓ Les taux d'élèves de **terminale inscrits** qui ont **confirmé** au moins un vœu :
 - BAC G : 95.5% (=) ; BAC T : 91% (↓3 pts) ; **BAC P** : 66% (↑10 pts).
- ✓ 71 % de l'ensemble vœux confirmés par les élèves de **terminale ST2S** ont été émis en direction des formations sanitaires et sociales, avec une forte prépondérance des IFSI. Seulement 3 % de leurs vœux sont faits en direction des BUT.
- ✓ Des élèves **boursiers (certifiés)** de terminale qui confirment moins de vœux que les non-boursiers, en CPGE (-6 pts) et dans les écoles* (-5 pts), mais qui en confirment davantage que les non-boursiers en BTS (+12 pts)

↑↓ : Evolution 2021

*Ecoles de commerce, d'ingénieurs, science-Po, etc

III Les propositions d'admissions de la phase principale

A. Aperçu général, profil des candidats

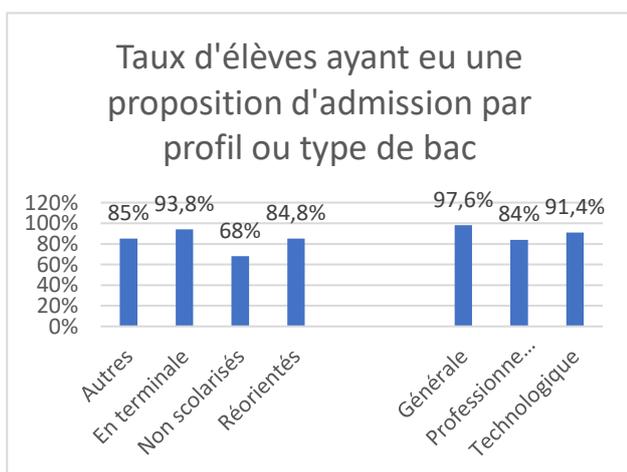
31 517 candidats avec une proposition d'admission

89% des élèves →

Augmentation de 1,1 pts par rapport à la session 2021 (87,9%)

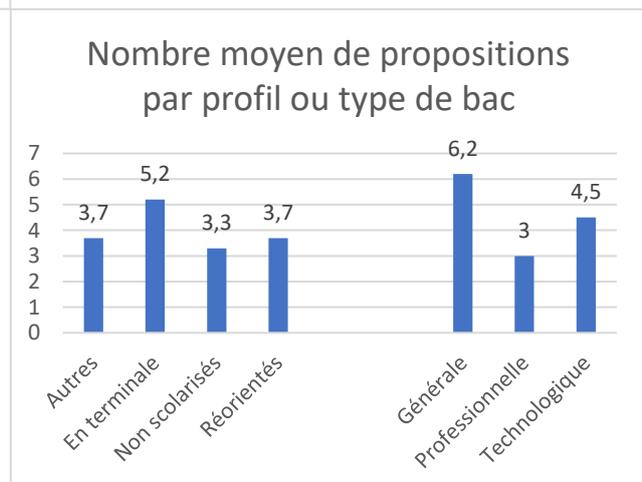
Les taux sont calculés sur la base des élèves qui avaient confirmé au moins un vœu en phase principale et selon les propositions obtenues sur l'ensemble de la procédure Parcoursup.

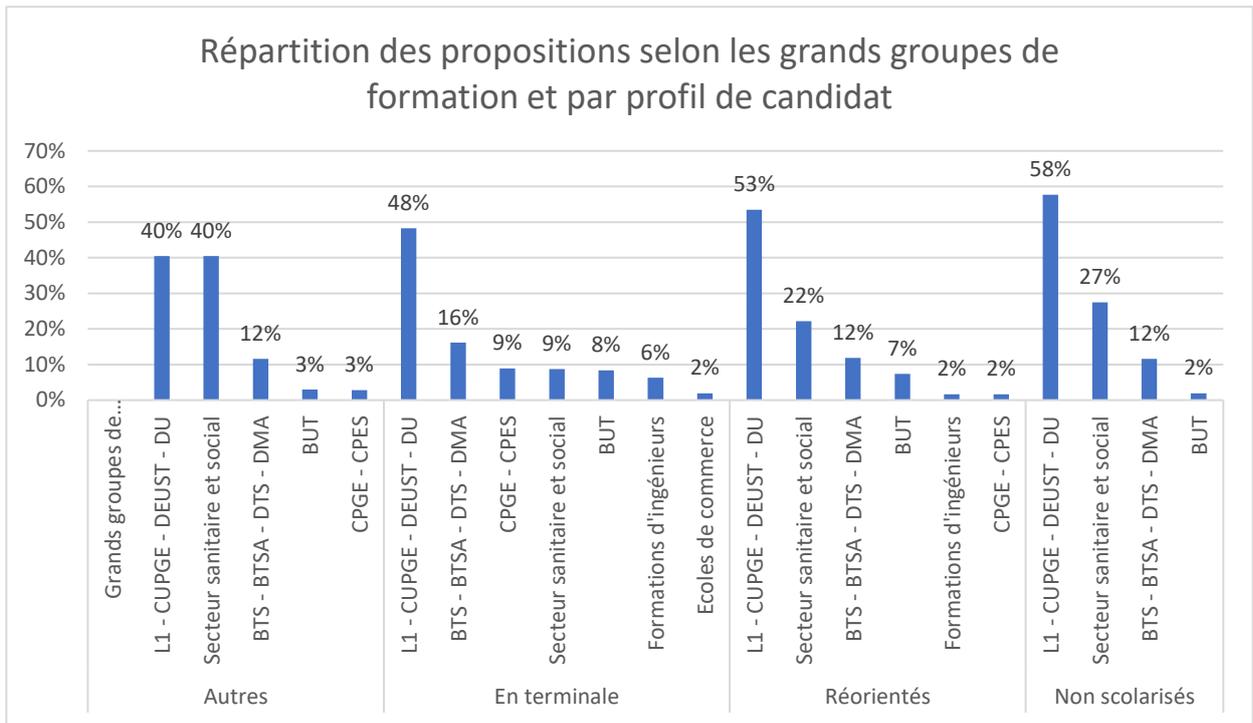
Si la procédure Parcoursup 2022 voit apparaître une hausse de 1,1 pts des élèves, ce taux varie selon le profil des candidats, leur type de bac, ainsi que leur statut social (bourses) ou leur genre. Ces variations vont désormais être présentées dans la partie qui va suivre.



Nous pouvons commencer par souligner que la quasi-totalité (97,4%) des élèves de terminale générale reçoit une proposition sur au moins l'un des vœux formulés au préalable. Ces derniers sont aussi les élèves qui reçoivent en moyenne le plus de propositions (6), ceci leur laissant une marge de choix notable concernant la proposition qu'ils accepteront. Nous trouvons ensuite les élèves de terminale technologique, dont plus de 9 élèves sur 10 (91,4%) reçoivent au moins une proposition. Avec ici encore une marge de manœuvre notable sur le déroulé de la procédure, puisqu'ils reçoivent en moyenne entre 4 et 5 propositions. Concernant l'ensemble des élèves

de terminale, le nombre moyen de propositions par élève augmente pour les trois types de bac et ceci pour la 3^e année consécutive. Enfin, nous pouvons observer que les élèves non scolarisés sont ceux qui ont le plus de difficulté à recevoir au moins une proposition (68%), et que ces derniers constituent aussi le profil recevant en moyenne le moins de propositions (3,3). De plus, si les élèves de terminale professionnelle sont plus de 4 sur 5 à recevoir au moins une proposition, leur nombre moyen de proposition est le plus faible (3), mais ceci est à mettre en regard avec le type de vœux qu'ils formulent. En effet, ces derniers demandent très majoritairement des BTS (formation sélective) et souvent dans un périmètre restreint.

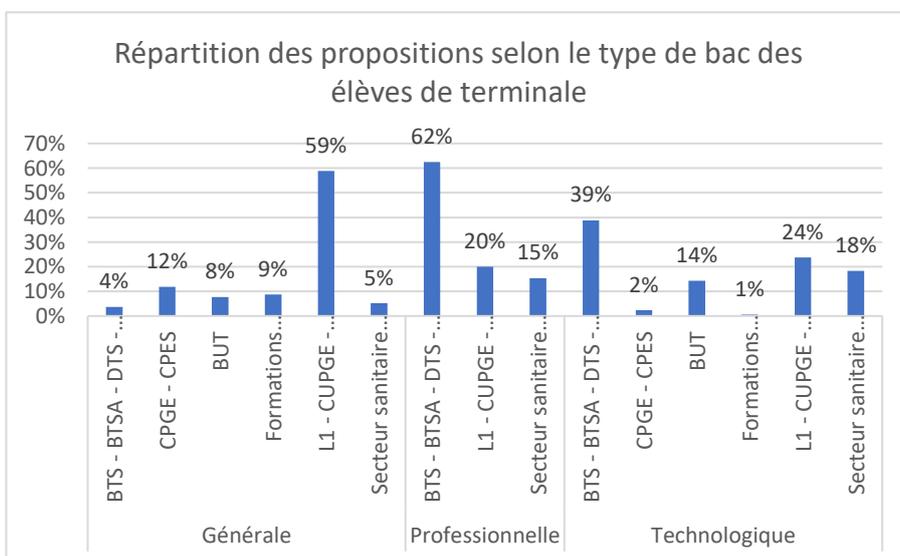




Lorsque nous observons la répartition des propositions par profil de candidats, nous pouvons observer que certains profils se démarquent des autres de manière significative. Ainsi, les élèves en terminale sont les seuls à recevoir une part relativement importante de propositions émanant des CPGE (9%), des formations d'ingénieurs (6%), ou bien des BUT (8%). Les élèves de profil « autres » (Mise à niveau, DAEU, etc), en réorientation ou non-scolarisés sont quant à eux ceux qui reçoivent le plus de propositions venant des formations sanitaires et sociales (respectivement 40%, 22% et 27%), et plus particulièrement des IFSI. Si l'ensemble des élèves reçoit une proportion non négligeable de propositions émanant des BTS, ce sont les élèves en terminale (16%) qui en ont la proportion la plus importante (16%). Enfin, l'ensemble des élèves reçoit une part importante de propositions émanant des licences, pour rappel l'ensemble des profils avait déjà demandé une part significative de licences.

B. Les élèves de terminale

a) Répartition des propositions par type de bac

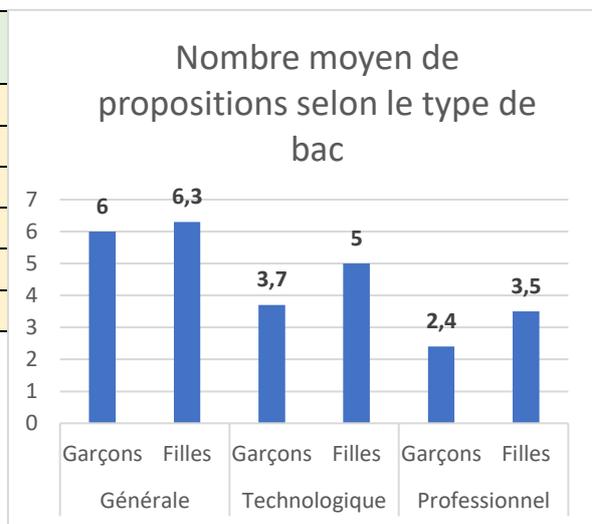


Après avoir constaté que les élèves de terminale sont ceux qui reçoivent le plus de propositions émanant de BTS, nous pouvons désormais observer que ce chiffre est à nuancer selon le type de bac. Ainsi, ce sont les bacs professionnels qui, sur l'ensemble de leurs vœux, reçoivent le plus de propositions émanant des BTS (62%). Ces derniers sont suivis par les élèves de terminale technologique (39%). Les

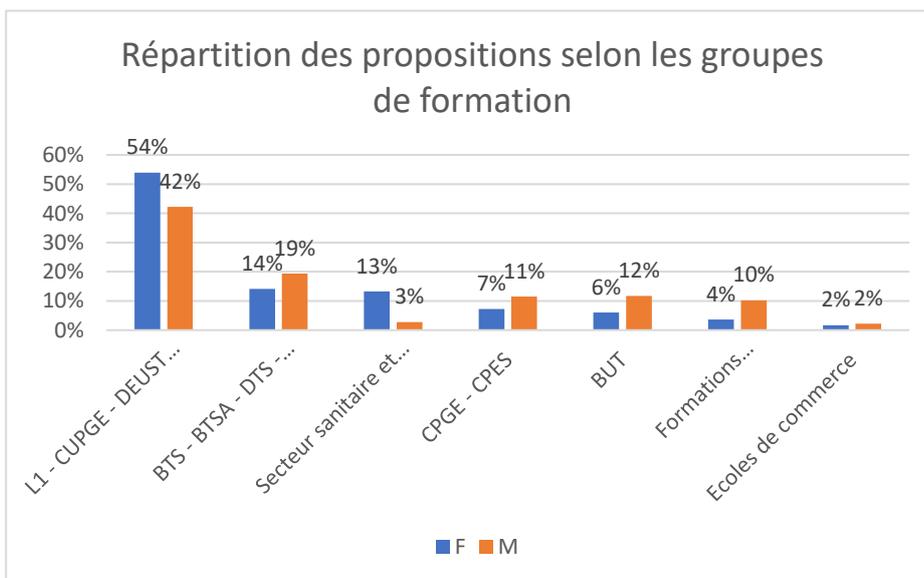
élèves de terminale générale ne reçoivent en revanche que très peu de propositions émanant des BTS (4%). Cependant, ces derniers reçoivent de manière significative des propositions venant des **CPGE** (12%) et des **formations d'ingénieur** (9%), quand les élèves de terminale professionnelle ou technologique n'en reçoivent pas ou très peu. Les élèves qui affichent le plus fort taux de propositions venant des **BUT** sont les élèves de terminale technologique (14%), suivis par les élèves de terminale générale (8%). Enfin, les élèves de terminale générale sont ceux qui affichent le plus fort taux de propositions émanant des **licence** (59%) et les élèves de terminale technologique de propositions venant des **formations sanitaires et sociales** (18%). Pour ces derniers et pour ce groupe de formation, les formations concernées sont très majoritairement des IFSI (97%) et elles sont reçus à 97% par les élèves de ST2S.

b) Répartition des propositions selon le genre

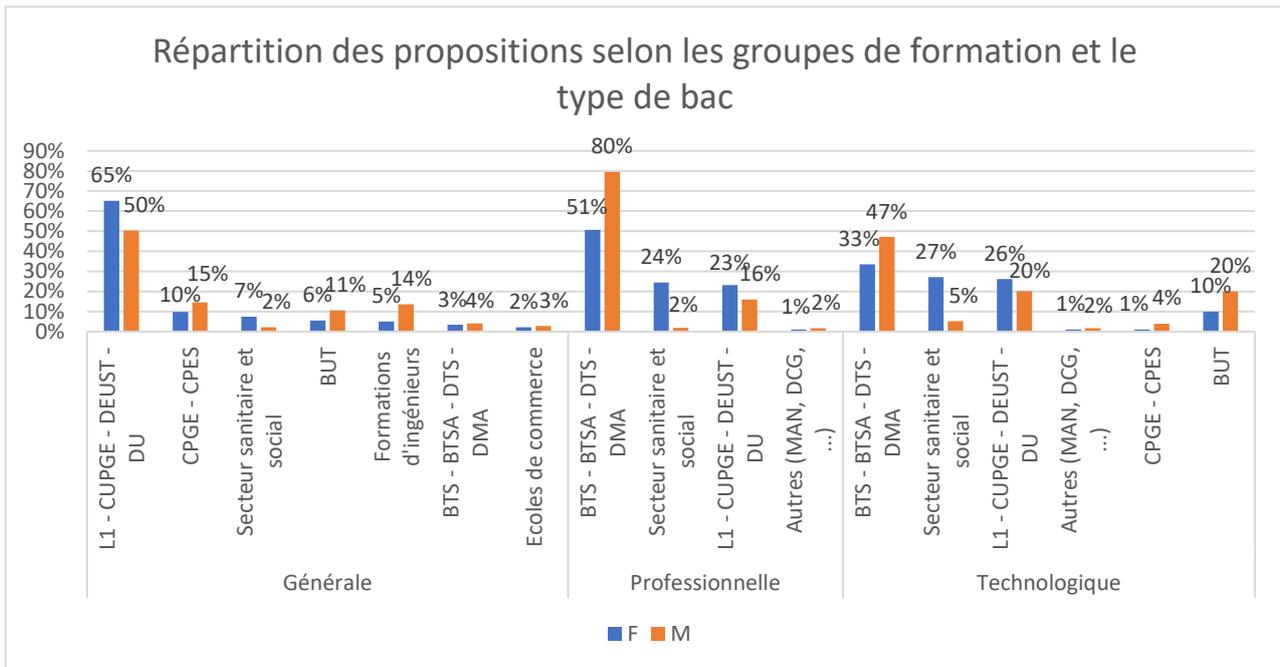
		Taux de candidats ayant reçu une proposition
Générale	F	98%
	M	97%
Professionnelle	F	85%
	M	84%
Technologique	F	93%
	M	90%



En portant une analyse générale, nous pouvons observer qu'une certaine équité de genre existe et que le taux d'élèves ayant reçu une proposition, ou bien le nombre moyen de propositions reçues par élève, est équitable. Il peut cependant être souligné que les garçons de bac technologique sont 3 pts de moins que les filles à recevoir une proposition. Ces derniers reçoivent aussi moins de propositions en moyenne (- 1,3) que les filles. Les garçons de bac professionnel reçoivent eux aussi moins de propositions en moyenne que les filles (- 1,1).



En tenant compte des groupes de formation émettant les propositions, nous pouvons observer que, tous bacs confondus, les filles reçoivent plus de propositions émanant des licences (+12 pts) et des formations sanitaires et sociales (+11 pts). Les garçons reçoivent davantage de propositions émanant des BTS (+5 pts), des CPGE +4 pts), des BUT (+6 pts) et des formations d'ingénieurs (+6 pts).

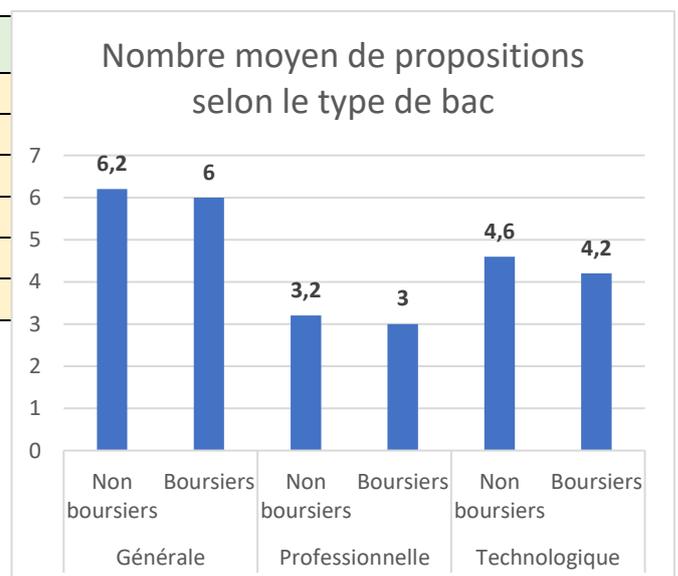


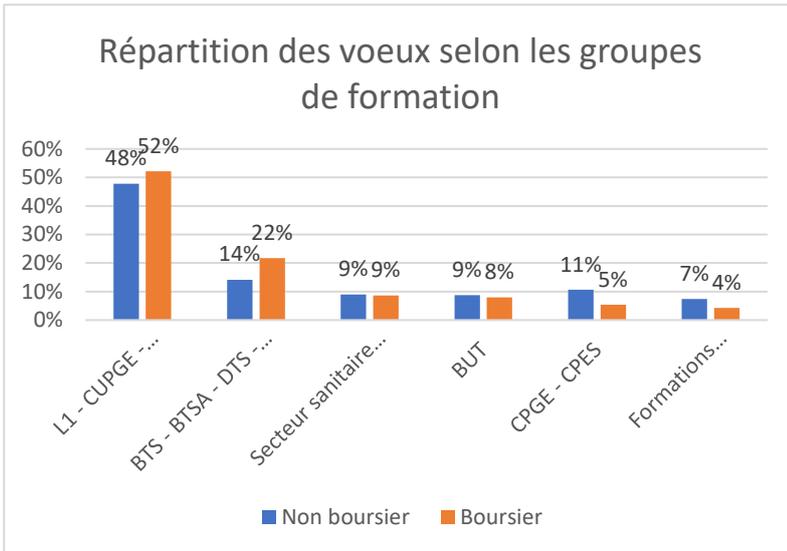
Lorsque l'on observe la répartition des propositions selon le genre et le type de bac des candidats, on constate qu'en **bac général** les filles reçoivent plus de proposition émanant des licences (+ 15%) et des formations sanitaires et sociales (+5 pts). Cependant les garçons reçoivent plus de proposition émanant des CPGE (+5 pts), des BUT (+5 pts) et des formations d'ingénieurs (+9 pts). Pour le **bac professionnel**, les filles reçoivent plus de propositions en formation sanitaires et sociales (+22 pts) et en licence (+7 pts). Les garçons quant à eux reçoivent plus de propositions en BTS (+29 pts). Enfin pour le **bac technologique**, les filles reçoivent elles aussi plus de propositions émanant des formations sanitaires et sociales (+22 pts) et des licences (+6 pts). Enfin les garçons reçoivent plus de propositions émanant des BTS (+14 pts) et des CPGE (+4 pts).

c) Répartition des propositions selon le statut boursier

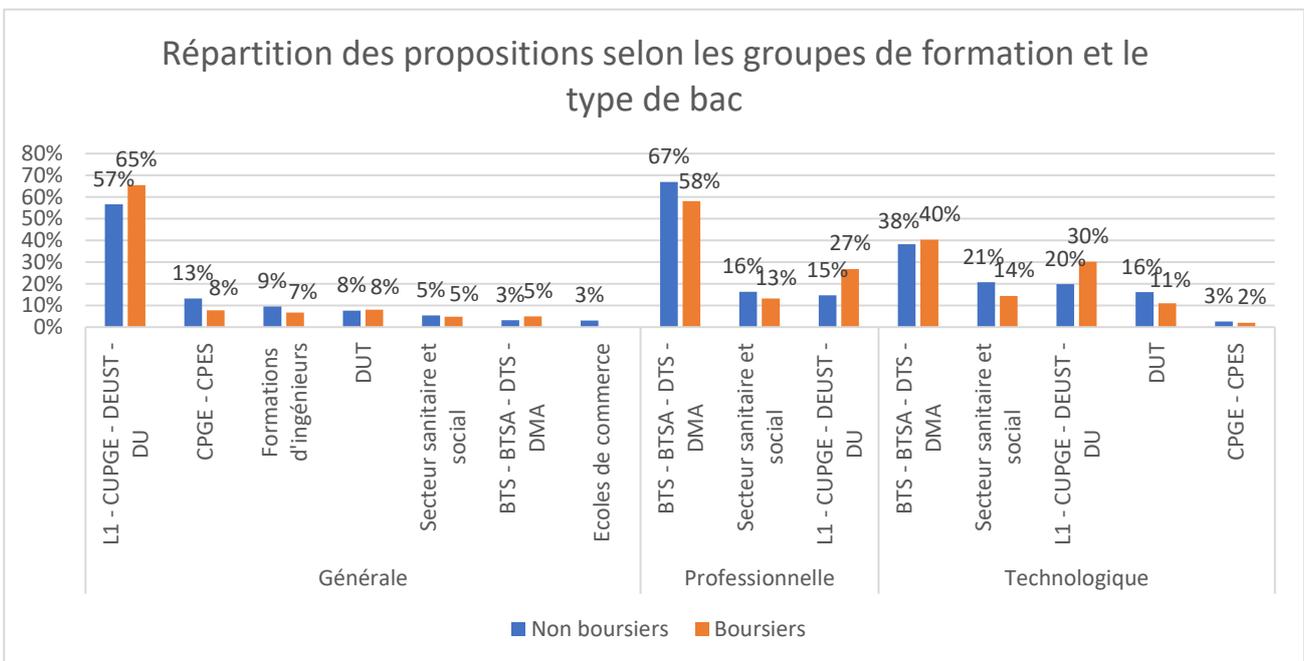
		Taux de candidats ayant reçu une proposition
Générale	Non boursiers	98%
	Boursiers	97%
Professionnelle	Non boursiers	85%
	Boursiers	83%
Technologique	Non boursiers	91%
	Boursiers	92%

Concernant le statut boursier des élèves nous constatons que le taux d'élèves ayant reçu une proposition et le nombre moyen de propositions reçues est équitable. Cependant, ici encore ce constat porte sur une analyse générale. En observant dans la partie ci-dessous la répartition des propositions faite à partir des groupes de formations nous allons pouvoir constater que des inégalités existent.





Une observation de la répartition de des vœux selon les groupes de formation permet de constater que les néo-bacheliers boursiers reçoivent davantage de propositions émanant des licences (+4 pts) et des BTS (+8 pts). Cependant, ils reçoivent moins de propositions des CPGE (-6 pts), des formations d'ingénieurs (-3 pts) et des écoles de commerce (-2 pts).



Lorsque l'on observe la répartition des propositions faite à partir des groupes de formation et selon le statut boursier et le type de bac des candidats, on observe que les **élèves boursiers** reçoivent proportionnellement plus de propositions uniquement lorsque celles-ci sont émises des licences. Ainsi, les élèves de **terminale générale** reçoivent 8 pts de plus de propositions, les élèves de **terminale professionnelle** 11 pts et les **élèves de terminale technologique** 10 pts. En revanche, ce sont les **élèves non boursiers** qui se démarquent et reçoivent de manière significative plus de propositions dans les autres cas. Ainsi, les élèves non-boursiers de **terminale générale** reçoivent plus de propositions de la part des CPGE (+ 5 pts) que les élèves boursiers, les élèves non-boursiers de **terminale professionnelle** reçoivent plus de propositions de la part des BTS (+9 pts) et les élèves non-boursiers de **terminale technologique** reçoivent plus de propositions émanant des formations sanitaires et sociales (+7 pts) et des BUT (+5 pts).

Chiffres clefs

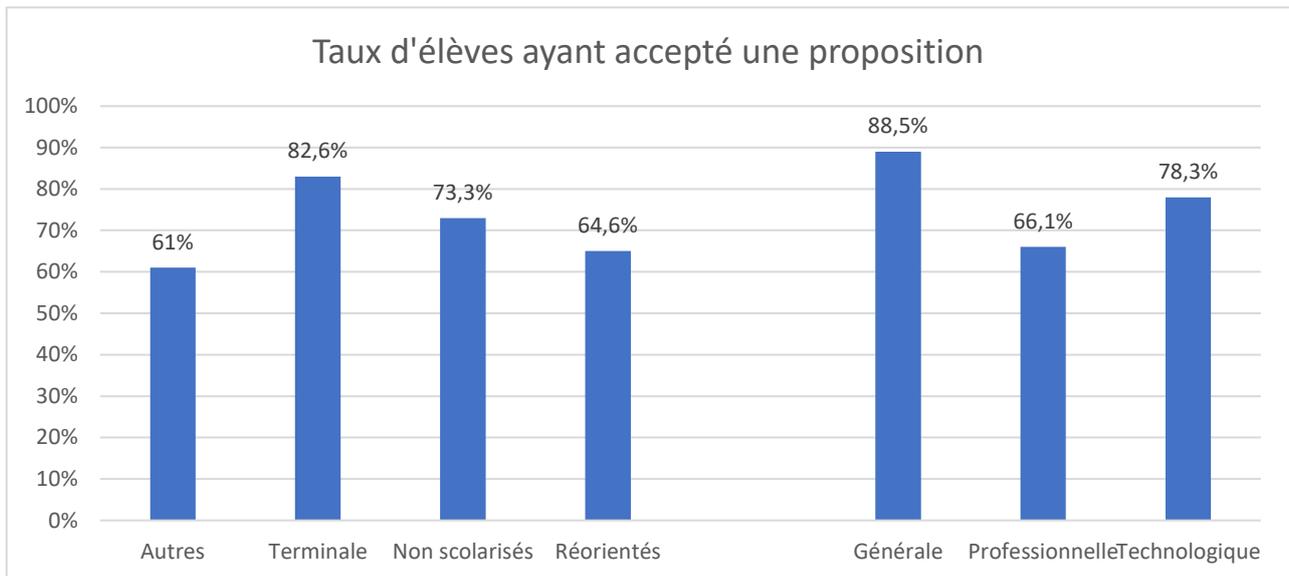
Les propositions d'admissions

- ✓ **31 517 candidats** de la phase principale ont reçu au moins une proposition, soit **89 %** de l'ensemble des candidats. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2021 (**↑1.1 points**).
- ✓ Les élèves de terminale reçoivent en moyenne plus de propositions (+1,6) que les candidats des autres profils. Parmi ces derniers, les **néo-bacheliers généraux** reçoivent en moyenne 6,2 propositions (**↑ 0,8**), les **néo-bacheliers technologiques** 4,5 propositions (**↑ 0,6**) et les **néo-bacheliers professionnels** 3 propositions (**↑ 0,6**). Pour les 3 types de bac, la moyenne du nombre de propositions est en augmentation par rapport à 2021.
- ✓ **93,8 %** des **élèves de terminale** ont reçu une proposition (**↑0.7 pts**) et **84,8%** des candidats en **réorientation** en ont reçu une (**↑1,4 pts**).
Parmi les élèves de terminale, **97,6 %** des néo-bacheliers généraux ont reçu une proposition (**↑0.3 pts**), **91,4 %** des néo-bacheliers technologiques (**↓0.2 pts**) et **84 %** des néo-bacheliers professionnels (**↑2.1 pts**).
- ✓ Sur l'ensemble des propositions, les **néo-bacheliers généraux** reçoivent majoritairement des propositions émanant des licences (59%), les néo-bacheliers **technologiques** ou **professionnels** majoritairement des BTS (39% et 62%). Enfin, ce sont les élèves de bac technologique qui, sur leur volume global de propositions, ont le taux de propositions émanant des BUT le plus important (14%).
- ✓ Les **filles** néo-bacheliers reçoivent plus de propositions émanant des licences (+12 pts) et des formations sanitaires et sociales (+11 pts). Les garçons reçoivent davantage de propositions des BTS (+5 pts), des CPGE (+4 pts), des BUT (+6 pts) et des formations d'ingénieurs (+6 pts).
- ✓ Les néo-bacheliers **boursiers** reçoivent davantage de propositions émanant des licences (+4 pts) et des BTS (+8 pts). Cependant, ils reçoivent moins de propositions des CPGE (-6 pts), des formations d'ingénieurs (-3 pts) et des écoles de commerce (-2 pts) que les non-boursiers.

↑↓ : Evolution 2021

IV. Les réponses aux propositions d'admission

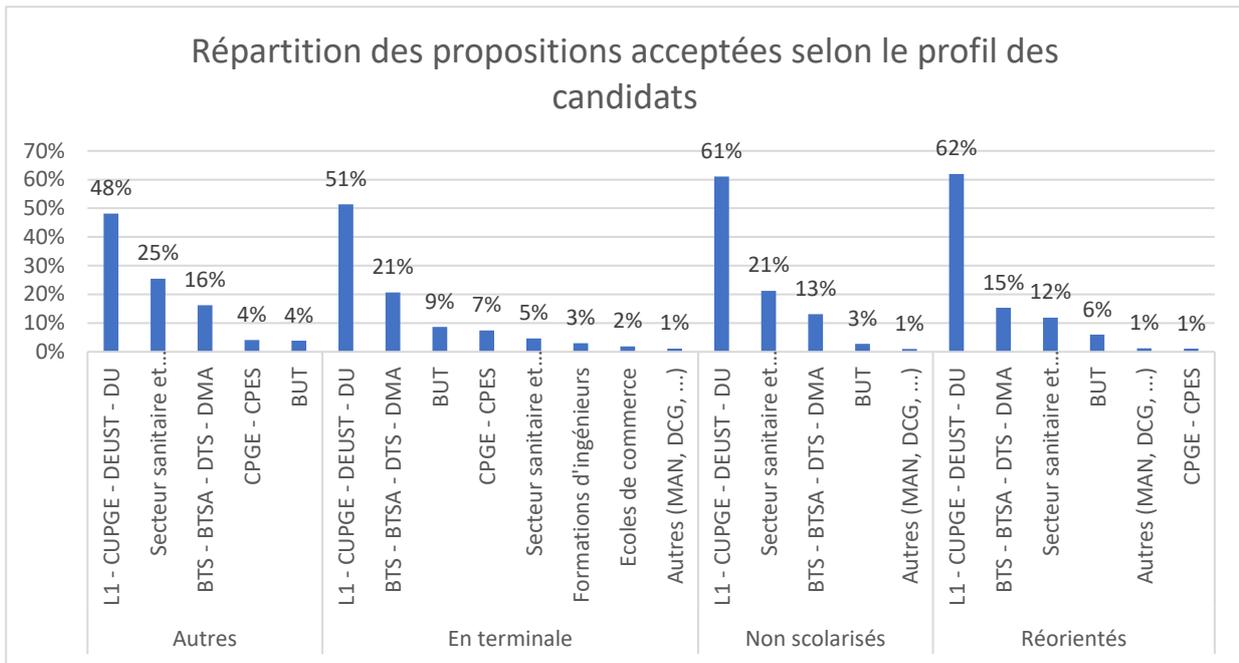
A. Aperçu général, profil des candidats



En 2022 les candidats de la phase principale ayant accepté une proposition ont été 24 711. Ainsi, comparativement aux candidats qui avaient reçu au moins une proposition, ces derniers sont **78,5 % à avoir accepté une proposition sur Parcoursup**. Rappelons qu'en 2021 ils étaient 78,8%, il n'y a donc pas d'évolution notable sur ce point.

Lorsque l'on observe les propositions d'admissions acceptées par les candidats, nous pouvons constater un taux d'acceptation inégal selon le profil ou le type de bac des candidats. Ainsi, comparativement aux candidats qui avaient reçu au moins une proposition, les élèves des catégories « autres » et « réorientés » sont 61% et 64,6% à avoir accepté une proposition. Les candidats de terminale ou non-scolarisés affichent quant à eux de meilleurs taux, puisque respectivement ils sont 82,6% et 73,3% à avoir accepté une proposition. Le faible taux des candidats « réorientés » n'a cependant rien d'anormal, puisque ceux-ci sont nombreux à faire des vœux de secours dans le cas où ils ne valideraient pas leur première année. Ainsi, lorsque ces derniers apprennent qu'ils valident leur année universitaire, ils renoncent de ce fait à leurs propositions.

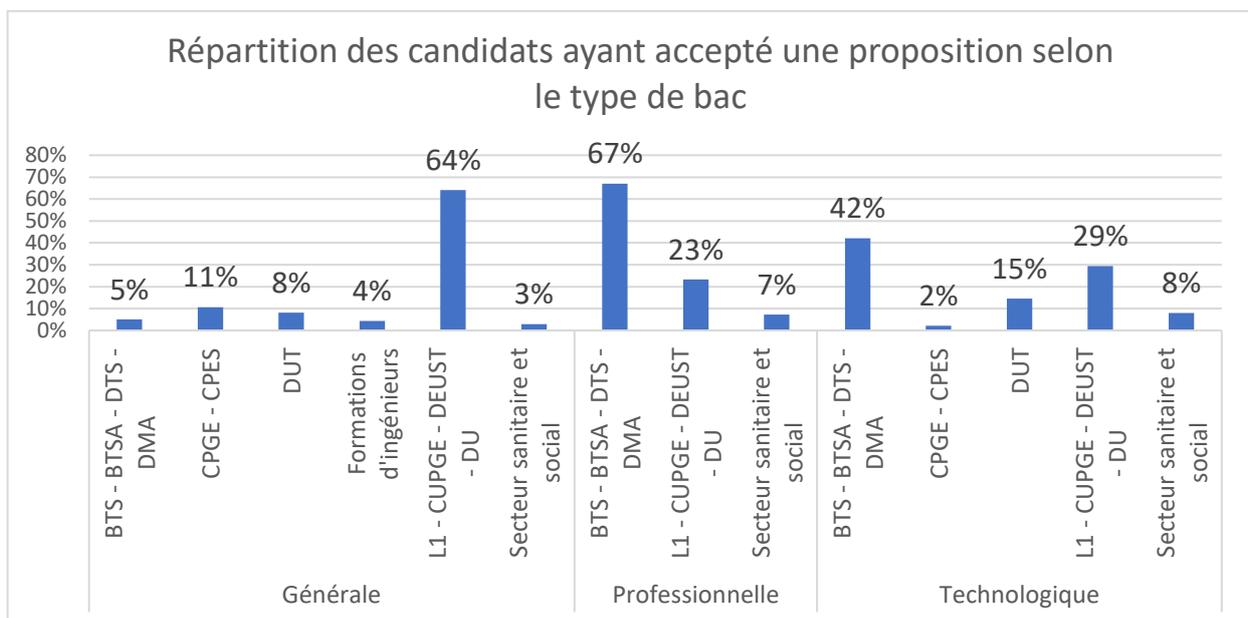
Les élèves de terminale sont 82,6% à avoir accepté une proposition (84,2% en 2021). De nouveau, nous retrouvons des différences entre les 3 séries de bac. Ainsi, les élèves de série générale sont 88,5% à accepter une proposition (89,4% en 2021), ceux de série professionnelle sont 66,1% (69,5% en 2021) et ceux de la série technologique sont 78,3% (80,7% en 2021). A noter, que le taux d'élèves de série générale reste sensiblement le même que l'année dernière mais que les élèves de terminale technologique et professionnelle voient leur taux d'acceptation baissé de 3 et 2.4 pts.



Lorsque nous observons la répartition des propositions acceptées selon les groupes de formation, nous pouvons constater que les formations majoritairement acceptées par l'ensemble des profils sont les licences. Les profils « autres » et « non-scolarisés » acceptent ensuite d'abord des formations sanitaires et sociales (25% et 21%), et les profils en terminale ou réorientés acceptent des BTS (21% et 15%). Les profils « en terminale » et « autres » sont les seuls à accepter de manière significative des CPGE (7% et 4%). Enfin, concernant les BUT, les profils de candidats les plus recrutés sont les élèves de terminale (9%) et les élèves en réorientation (6%).

B. Les élèves de terminale

a) Répartition des réponses par type de bac

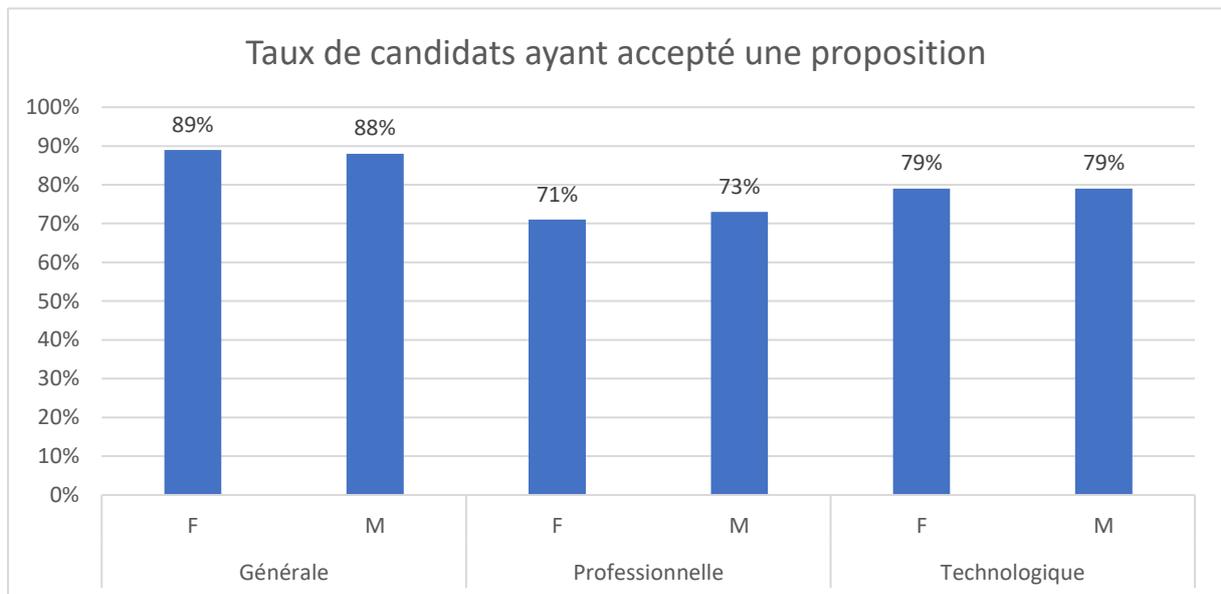


Concernant le type de formations acceptées par les élèves de terminale, les chiffres sont majoritairement les mêmes que ceux de l'année dernière, mais nous pouvons tout de même pointer quelques évolutions. Ainsi, pour les élèves de bac technologique nous observons une hausse des admissions de 2 pts en BUT et une baisse des admissions de 2 pts en CPGE. Les élèves de bac professionnel voient quant à eux leurs admissions en BTS et en formations sanitaires et sociales (IFSI) augmenter de 2 pts. Inversement en licence, où ils sont 3 pts de moins que l'année dernière à avoir été admis.

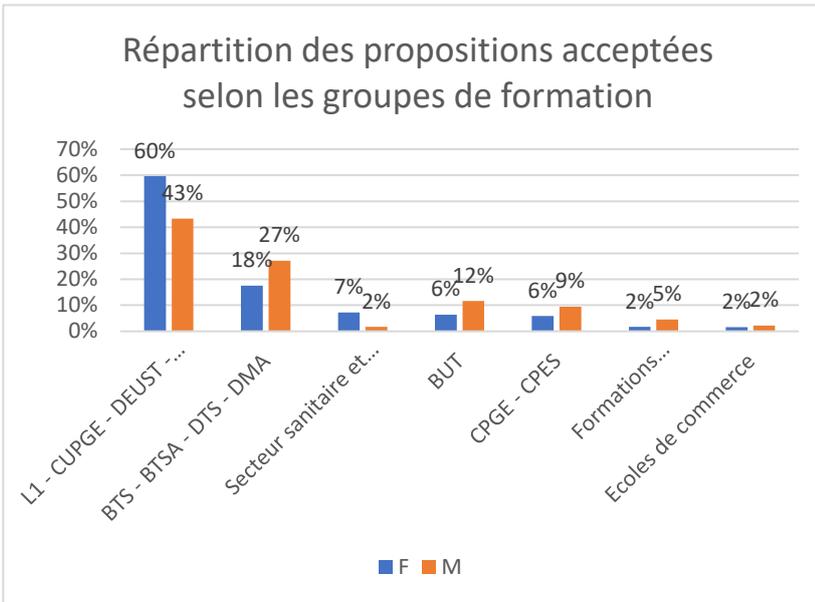
Ainsi, en 2022 nous pouvons observer que les élèves de terminale générale acceptent d'abord une proposition en licence (64%), suivent ensuite les CPGE (11%), puis les BUT (8%) et les BTS (5%). A contrario, les élèves de terminale professionnelle privilégient une admission en BTS (64%), puis en licence (23%), et dans les formations sanitaires et sociales (7%). Enfin, concernant les élèves de terminale technologique, ces derniers acceptent d'abord une admission en BTS (42%), puis en licence (29%), en BUT (15%) et en formations sanitaires et sociales (8%).

Pour terminer, nous pouvons observer que les élèves de terminale privilégiant le plus une admission en licence sont les élèves de bac général (64%), ceux privilégiant le plus une admission en BUT sont les élèves de terminale technologique (15%), et ceux acceptant en priorité une admission en BTS sont les élèves de terminale professionnelle (67%).

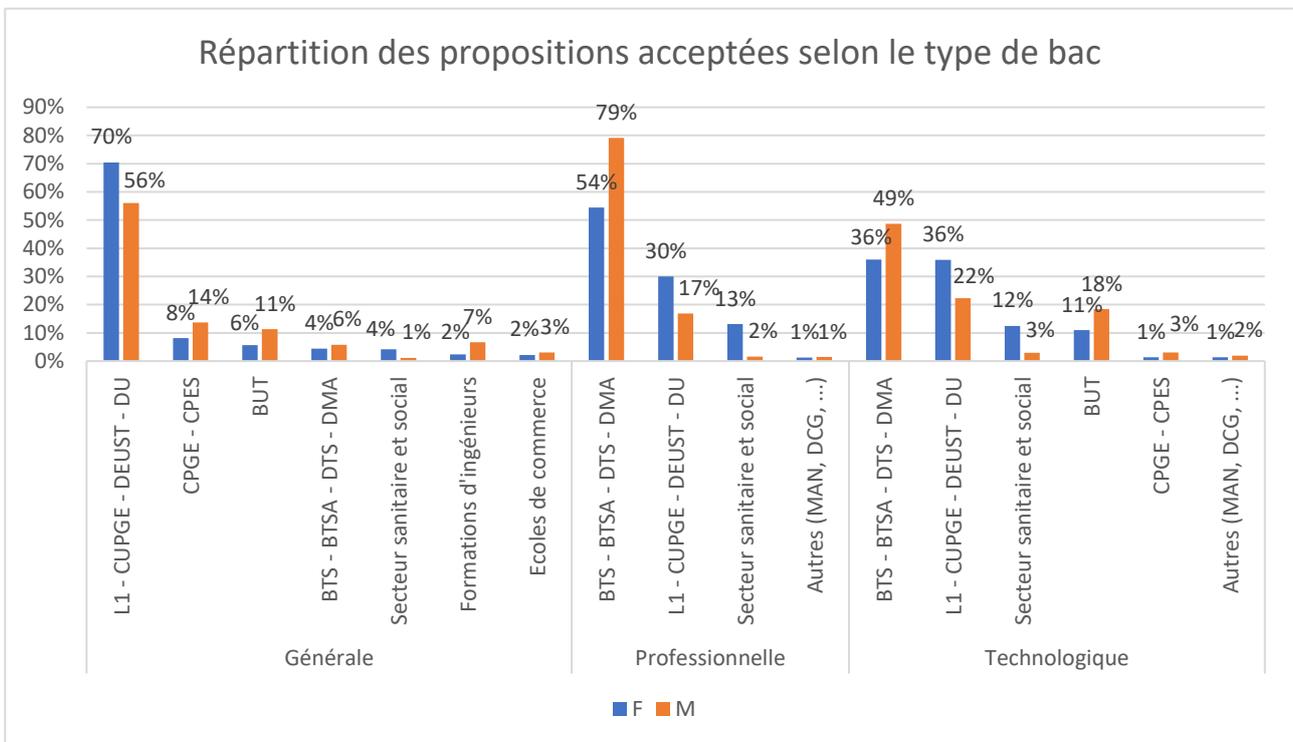
b) Répartition des propositions acceptées selon le genre



Concernant les taux d'admissions selon le genre, nous pouvons observer qu'il n'existe pas de différence significative selon le genre parmi les trois types de bac. Cependant, ce constat se fait sur une analyse générale et nous allons voir dans la partie ci-dessous que lorsque nous portons l'observation au niveau des types de formations acceptées, des différences existent.

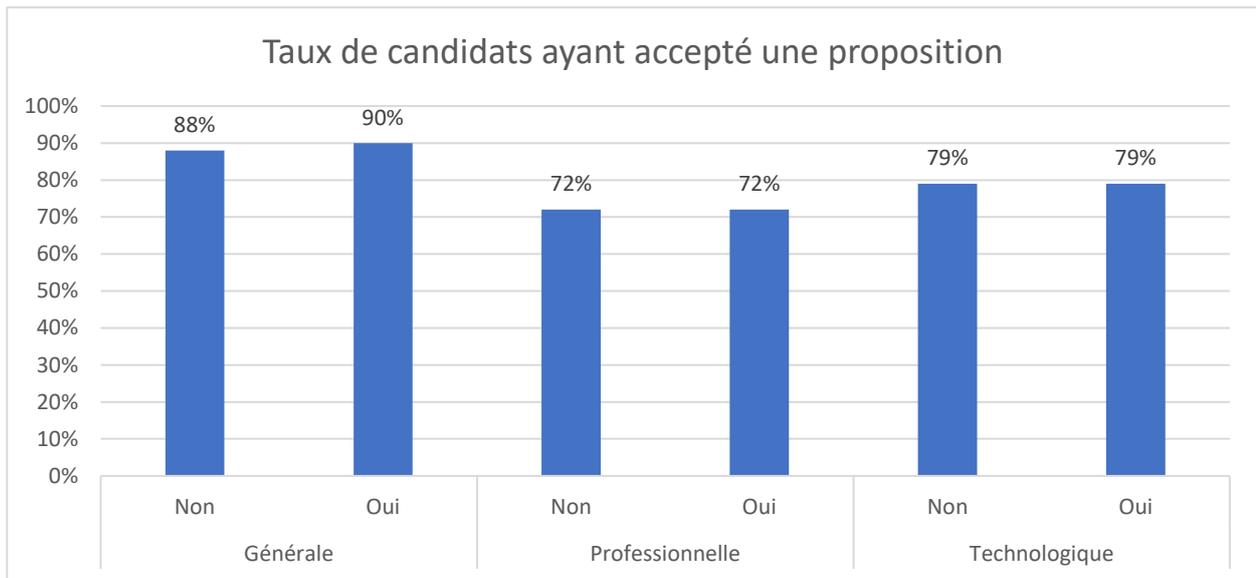


A partir de la répartition des acceptations selon les groupes de formations, nous pouvons observer que les filles néo-bachelères acceptent plus que les garçons des licences (+17 pts) et des formations sanitaires et sociales (+5 pts). Les garçons néo-bacheliers acceptent quant à eux plus que les filles des BUT (+12 pts), des BTS (+9 pts), des CPGE (+3 pts) et des formations d'ingénieurs (+3 pts).

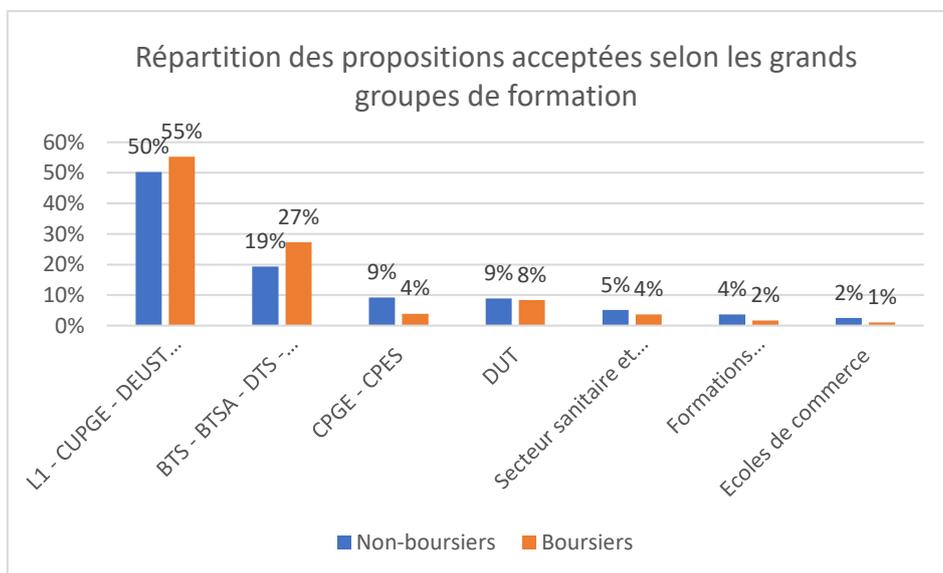


Lorsque nous portons notre analyse sur les propositions d'admissions acceptées selon les groupes de formation et le type de bac, nous pouvons voir apparaître des disparités sur les acceptations. Ainsi, pour le bac général, les garçons acceptent majoritairement des CPGE (+6 pts), des BUT (+5 pts) et des formations d'ingénieurs (+5 pts). Les filles quant à elles acceptent plus d'admissions que les garçons en licence (+14 pts) et en formations sanitaires et sociales (+3 pts). Pour le bac professionnel, les garçons sont majoritairement admis en BTS (+25 pts), quand les filles acceptent plus souvent que ces derniers une admission en licence (+13 pts) ou en formations sanitaires et sociales (+11 pts). Enfin, pour le bac technologique, les garçons sont majoritairement admis en BTS (+13 pts) et en BUT (+7 pts), quand les filles acceptent plus de propositions en licence (+14 pts) et en formations sanitaires et sociales (+9 pts).

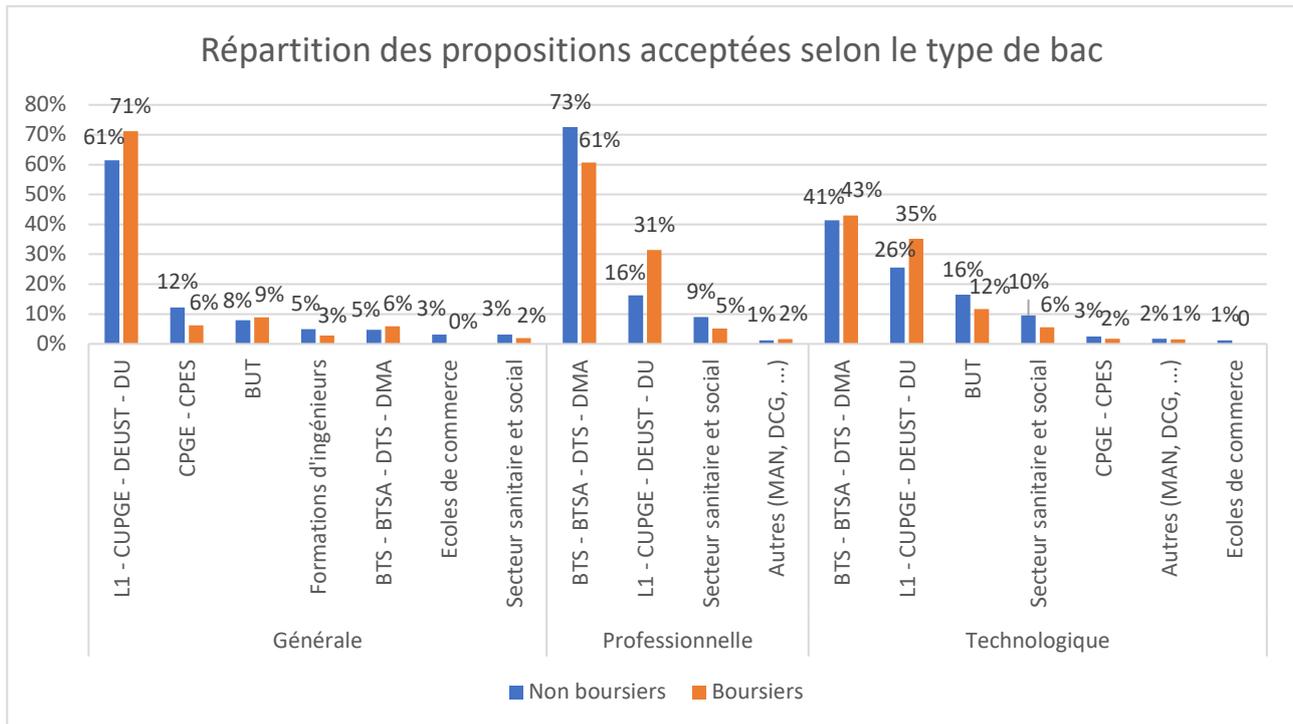
c) Répartition des propositions acceptées selon le statut boursier



Lorsque l'on observe la répartition des acceptations selon le statut boursier, nous pouvons constater qu'il n'y a pas de différence significative sur ce point au sein des trois types de bac. Cependant, nous allons voir dans la partie ci-dessous que lorsque nous portons l'observation au niveau des types de formations acceptées, des différences existent.



En portant notre observation au niveau de la répartition des propositions acceptées selon les groupes de formations, nous pouvons constater que les élèves boursiers acceptent plus que les non-boursiers des propositions émanant des licences (+5 pts) et des BTS (+8 pts). Cependant, ils acceptent moins que les non-boursiers des propositions venant des CPGE (-5 pts) et des formations d'ingénieurs (-2 pts).



Concernant les propositions d'admissions acceptées selon le statut boursier et au sein des différentes formations, nous pouvons voir apparaître des disparités. Ainsi, les boursiers de **terminale générale** acceptent plus de propositions en licence (+10 pts) que les élèves non-boursiers, mais la tendance s'inverse et ce sont les élèves non-boursiers qui acceptent le plus de propositions en CPGE (+6 pts), en formations d'ingénieurs (+2 pts) ou en écoles de commerce (+3 pts). Dans le cas des écoles de commerce, les élèves boursiers acceptent moins de 1 % de propositions. Les élèves boursiers de **terminale professionnelle** sont eux aussi plus nombreux que les élèves non-boursiers à accepter une proposition en licence (+25 pts). En revanche, ils acceptent moins de propositions en BTS (-12 pts) et en formations sanitaires et sociales (-4 pts). Enfin, concernant les élèves de terminale technologique, encore une fois les élèves boursiers sont plus nombreux à accepter une proposition en licence (+9 pts), mais ils sont moins nombreux que les élèves non boursiers à accepter une proposition en BUT (-4 pts) et en formations sanitaires et sociales (-4 pts).

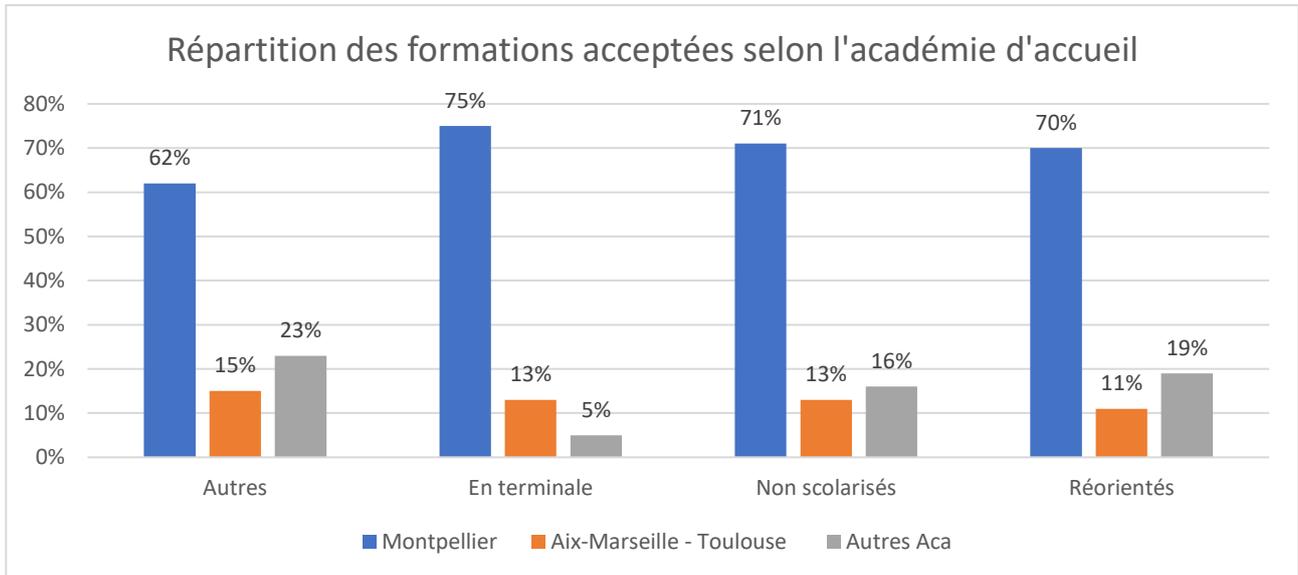
Les propositions d'admissions acceptées

- ✓ **24 711 candidats** de la phase principale ont accepté une proposition, soit **78,5 %** de ceux qui avaient reçu au préalable une proposition. Ce taux est équivalent à celui de 2021.
- ✓ 82,6 % des **candidats de terminale** ont accepté une proposition (↓1.6 pts). Les étudiants en réorientation sont 64,6 % à avoir accepté une proposition (↑1.9 pts).
- ✓ Au sein **des néo-bacheliers**, 88,5 % des élèves de bac général ont accepté une proposition (↓0.9 pts), 78,3 % des élèves de bac technologique (↓2.4 pts) et 66,5 % des élèves de bac professionnel (↓3 pts).
- ✓ Les **filles néo-bachelières** acceptent plus que les garçons des licences (+17 pts) et des formations sanitaires et sociales (+5 pts). Les garçons néo-bacheliers acceptent plus que les filles des BUT (+12 pts), des BTS (+9 pts), des CPGE (+3 pts) et des formations d'ingénieurs (+3 pts).
- ✓ Les élèves **boursiers néo-bacheliers** acceptent plus que les non-boursiers des propositions émanant des licences (+5 pts) et des BTS (+8 pts). Cependant, ils acceptent moins des propositions venant des CPGE (-5 pts) et des formations d'ingénieurs (-2 pts).

↑↓ : Evolution 2021

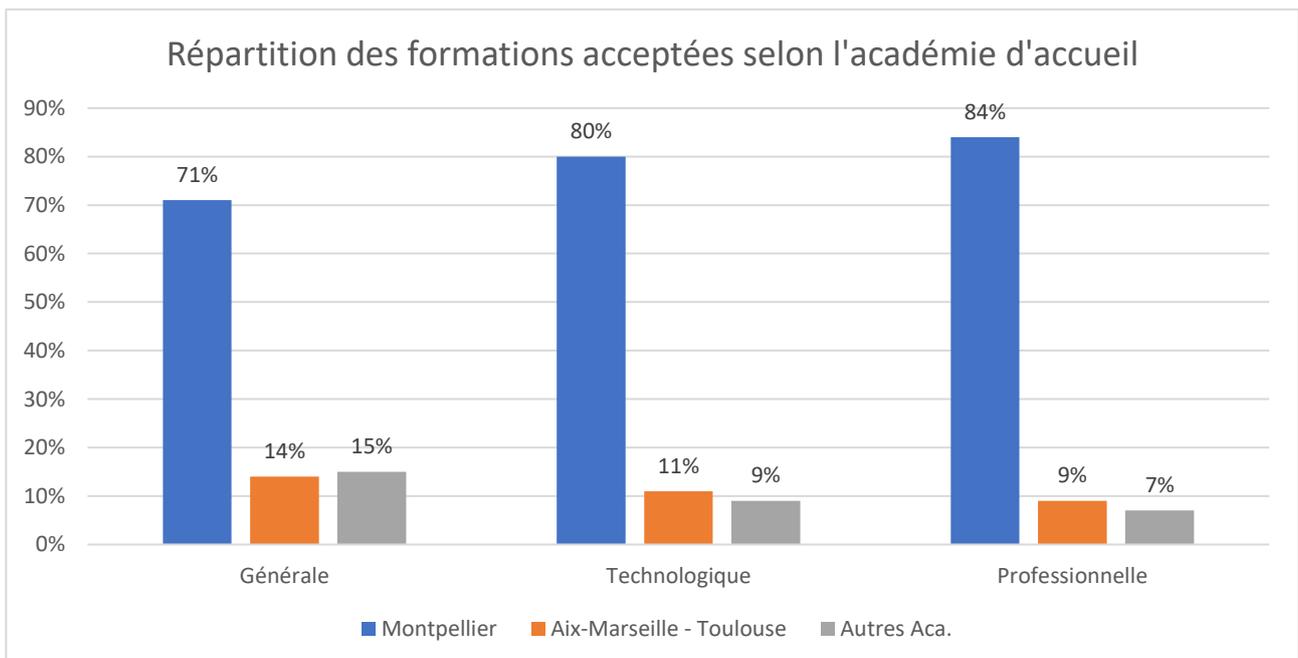
V. La mobilité

A. Aperçu général, profil des candidats

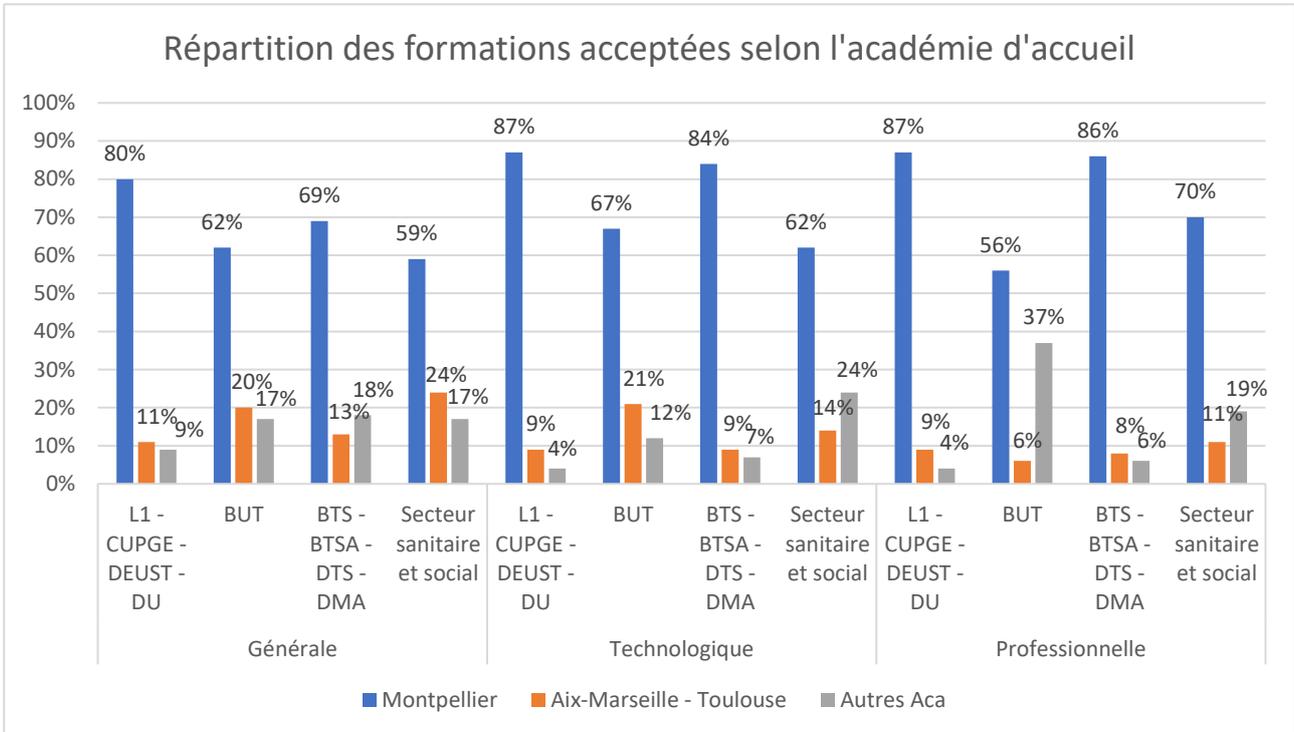


Lorsque l'on analyse les chiffres de la mobilité selon le profil des candidats, en additionnant les admissions des académies limitrophes d'Aix-Marseille et Toulouse avec les autres académies hors Montpellier, on observe que les candidats les plus mobiles sont les candidats de profil « autres » (38 %), suivis des candidats en réorientation (30 %) et non-scolarisée (29 %). Les élèves de terminale ne sont quant à eux que 18 % à accepter une proposition en dehors de l'académie.

B. Les élèves de terminale



Si nous portons nos observations sur les chiffres de la mobilité selon le type de bac des candidats de terminal, on observe que les candidats les plus mobiles sont les élèves de terminale générale (29 %), suivis des élèves de terminale technologique (20%) puis de terminale professionnelle (16%).



**Seuls les 4 grands groupes de formations les plus présents sur la procédure sont indiqués ci-dessus.*

En portant notre analyse au niveau des groupes de formation acceptés, et toujours en additionnant les académies limitrophes d'Aix-Marseille et Toulouse avec les autres académies hors Montpellier, nous pouvons observer que les types de formations pour lesquels les candidats sont les plus mobiles sont les formations sanitaires et sociales (IFSI) et les BUT. Ainsi, les élèves de terminale professionnelle sont davantage mobiles sur les BUT (41 %), et les formations sanitaires et sociales (30%). Concernant les élèves de terminale générale, les formations amenant les élèves à être le plus mobile sont les formations sanitaires et sociales (41 %), suivis des BUT (37%). Enfin, les élèves de terminale technologique sont aussi davantage mobiles pour les formations sanitaires et sociales (38%) et les BUT (33%).

En revanche, les élèves sont dans l'ensemble moins mobiles lorsqu'il s'agit des licences et des BTS. Concernant les licences, ce dernier point peut s'expliquer par le fait que les élèves sont sectorisés sur leur académie de rattachement. Enfin, concernant les BTS, cette formation est souvent considérée comme une formation de proximité ayant une offre de formation très présente au sein des territoires.

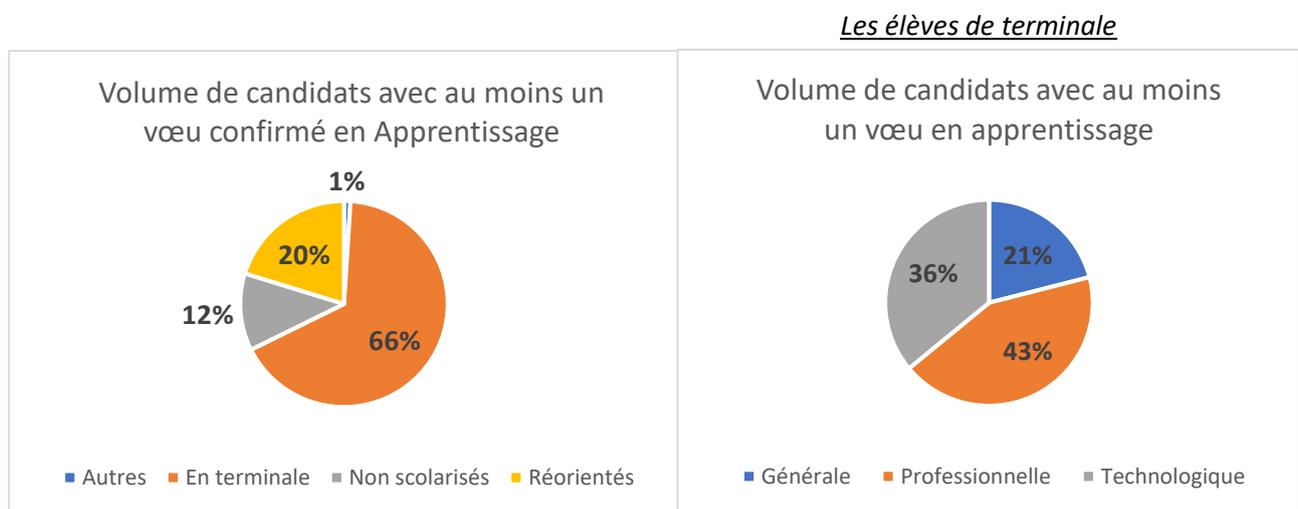
VI. L'apprentissage

Le nombre de formations postbac proposées en apprentissage sur Parcoursup est en plein essor. Ainsi, en 2022 et pour la 5^e année consécutive, celles-ci voient leur nombre augmenter pour atteindre 7400 sur tout le territoire français.

Concernant les candidats rattachés à l'académie de Montpellier, nous pouvons dénombrer que **8 797 candidats** ont émis au moins un vœu confirmé à destination d'une formation en apprentissage. Ils étaient 7 906 en 2021, ce qui constitue une **hausse de 11,3 pts** par rapport à l'année dernière.

Au total, les candidats ont émis **37 572 vœux confirmés** vers les formations en apprentissage.

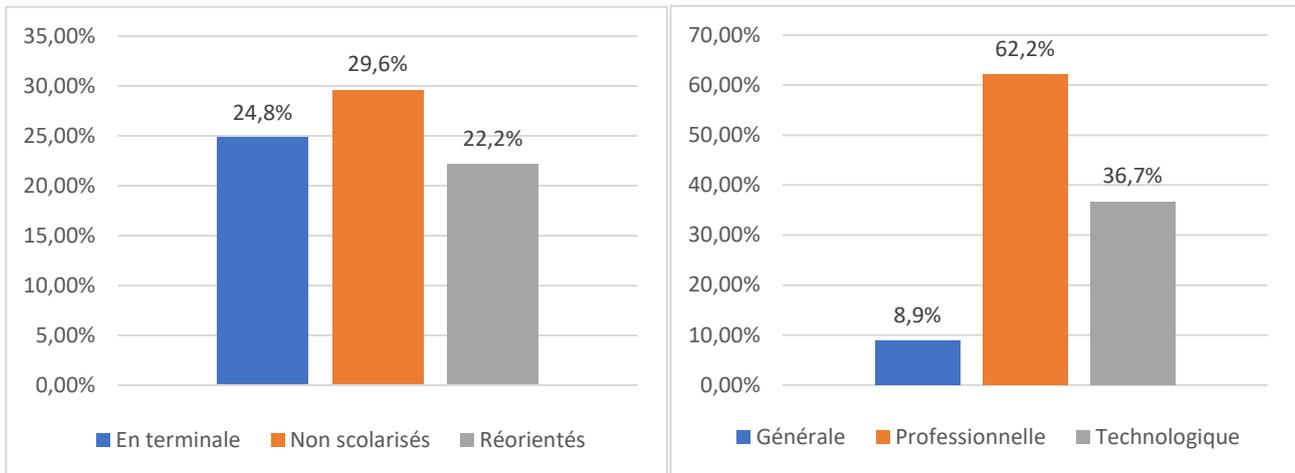
Répartition des volumes de candidats selon le profil ou le type de bac



Lorsque l'on observe la répartition de l'ensemble des candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage, nous pouvons constater que la grande majorité est issue de terminale (66%), avec en premier lieu les élèves issus de bac professionnel (43%), suivis des élèves issus de bac technologique (36%) et des élèves issus de bac général (21%). Les autres profils sont moins présents. Ainsi, les candidats en réorientation sont 20% et les non-scolarisés 12%.

Taux de candidats ayant formulé au moins un vœu en apprentissage et en phase principale

Les élèves de terminale



Lorsque l'on observe les taux de candidats ayant formulé au moins un vœu en phase principale et en apprentissage, on constate que le profil d'élèves ayant le taux le plus fort sont les élèves « non-scolarisés » (29,6%), suivis des élèves en terminale (24,8%) puis des élèves en réorientation (22,2%). Concernant les élèves en terminale, ce sont les élèves issus de bac professionnel qui formulent le plus largement des vœux (62,2%), suivis des élèves issus de bac technologique (36,7%) et des élèves issus de bac général (8,9%).

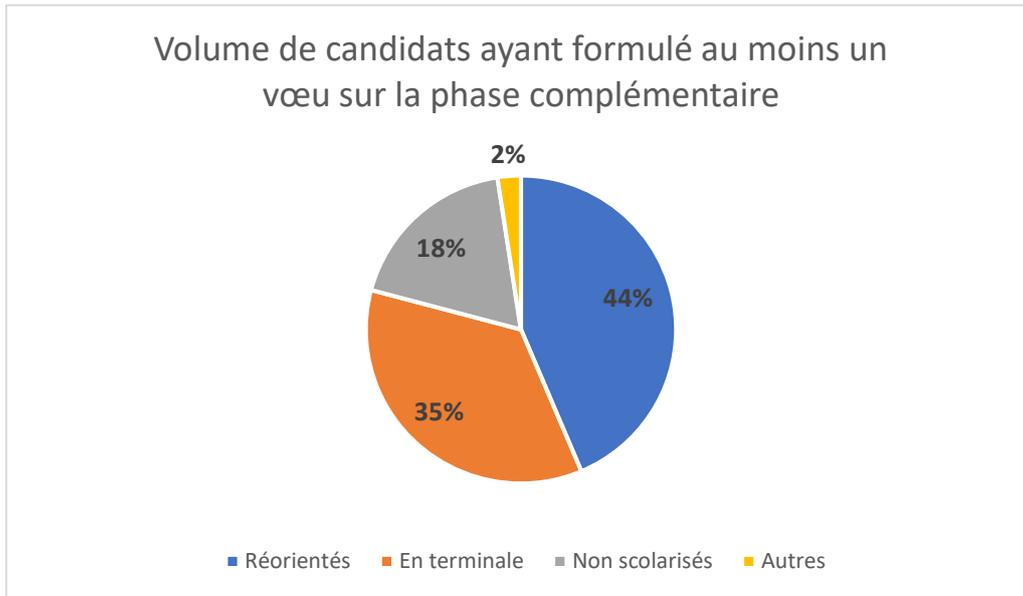
*** Les propositions d'admission et leurs acceptations étant insuffisamment retranscrites sur Parcoursup, ce point n'est pas évoqué dans le présent rapport.**

La phase complémentaire

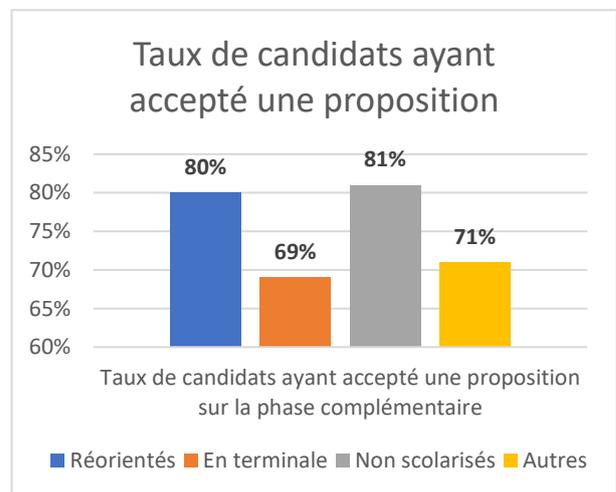
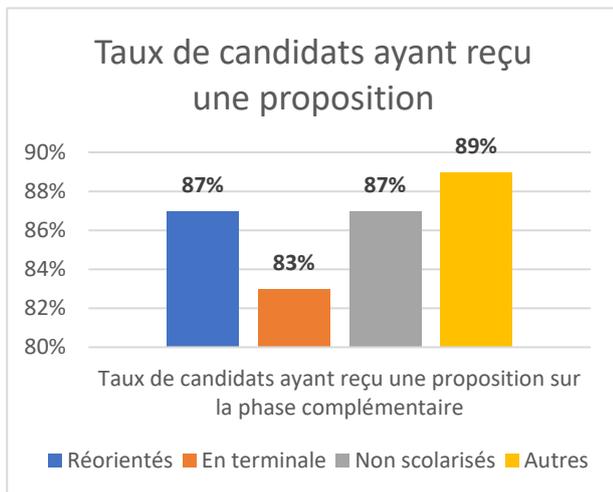
Parmi les candidats présents sur la phase complémentaire, nous pouvons distinguer deux catégories : ceux qui étaient déjà présents sur la phase principale et qui avaient déjà formulé des vœux, et ceux qui n'étaient pas présents sur la phase principale. Les chiffres rapportés ci-dessous intègrent l'ensemble de ces candidats.

Pour la **procédure 2022**, les **candidats présents** sur la phase complémentaire étaient **3 699**, ce qui constitue une **baisse de 12 pts** par rapport à 2021. Ces candidats ont émis **11 696 vœux**. Parmi ces candidats, 60% avaient confirmé au préalable au moins un vœu sur la phase principale.

Enfin, 86% des candidats qui avaient émis au moins un vœu en phase complémentaire ont reçu au moins une proposition d'admission et parmi ces derniers, 76 % y ont répondu favorablement.

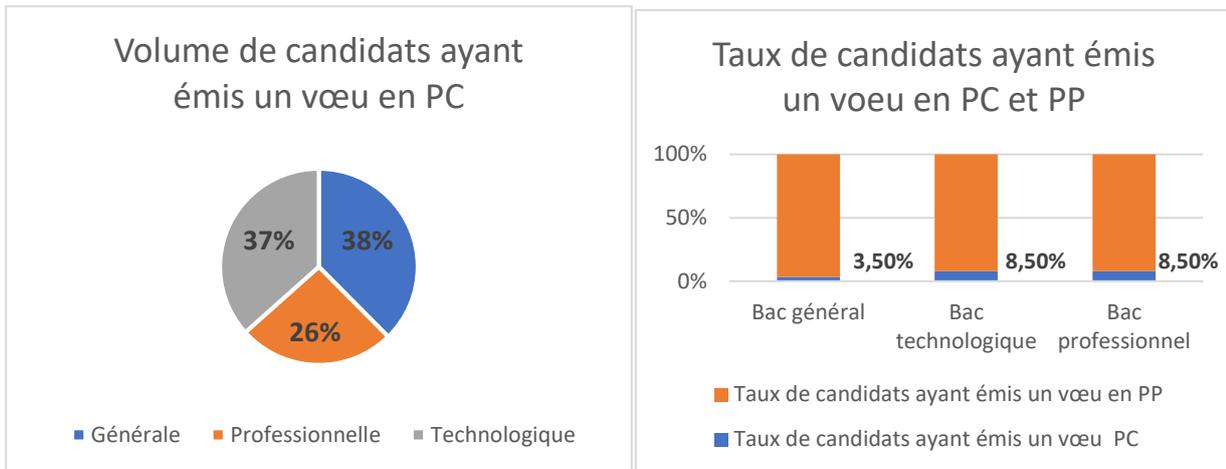


Lorsqu'on observe les profils des candidats ayant formulé au moins un vœu sur la phase complémentaire, on voit que les candidats les plus nombreux sont ceux en réorientation (44%), suivis des candidats en terminale (35%), des candidats non-scolarisés (18%) et des candidats de profil « autres » (2%). Pour rappel, lors de la phase principale, les candidats en terminale ayant confirmé au moins un vœu étaient largement majoritaires (66%), les candidats en réorientation (22%) et non-scolarisés (10%) étaient quant à eux bien moins présents.

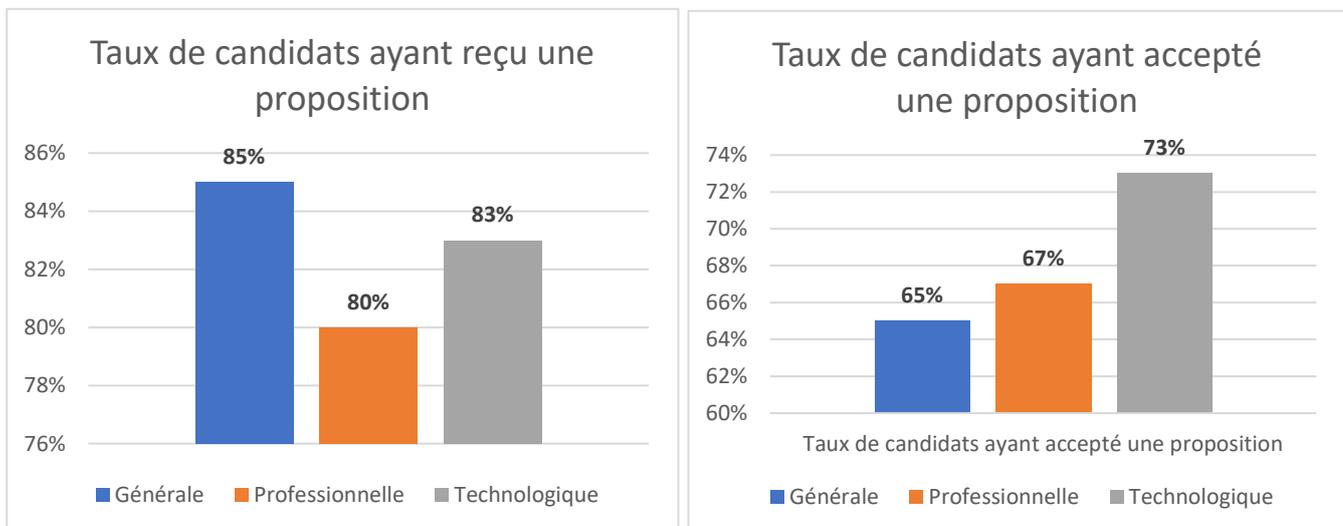


- Concernant les propositions émises, les élèves de la catégorie « autres » sont ceux qui ont proportionnellement le plus reçu une proposition (89%), suivis à part égal des élèves en réorientation et non-scolarisés (87%). Les élèves en terminale sont ceux qui reçoivent le moins de proposition (83%).
- Enfin, les élèves les plus nombreux à avoir accepté une proposition sur la phase complémentaire sont ceux non-scolarisés (81%), suivis des élèves en réorientation (80%). Les élèves en terminale ou de profil « autres » acceptent quant à eux moins les propositions reçues (69% et 71%).

Les candidats de terminale présents sur la phase complémentaire

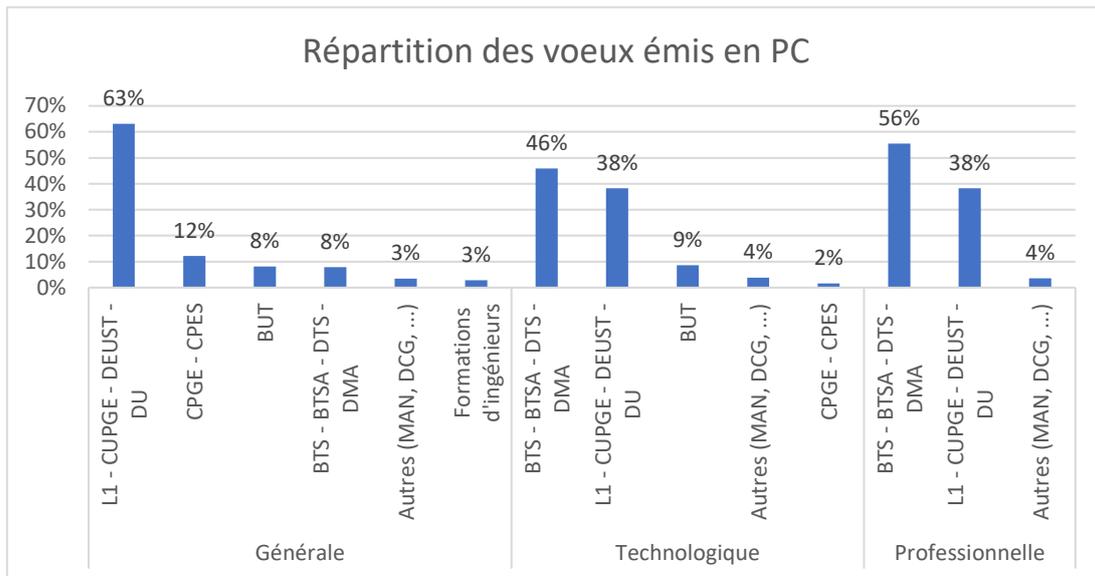


Nous pouvons observer qu'en terminale, les candidats les plus présents sur la phase complémentaire sont les candidats de série générale (38%), suivi des candidats de série technologique (37%), puis des candidats de série professionnelle (26%). Cependant, lorsque notre observation vient porter sur le ratio des candidats présents en PC et ayant formulé au moins un vœu en PP, les élèves de bac professionnel et de bac technologique (8,5%) sont ceux qui ont proportionnellement eu le plus recours à la PC.

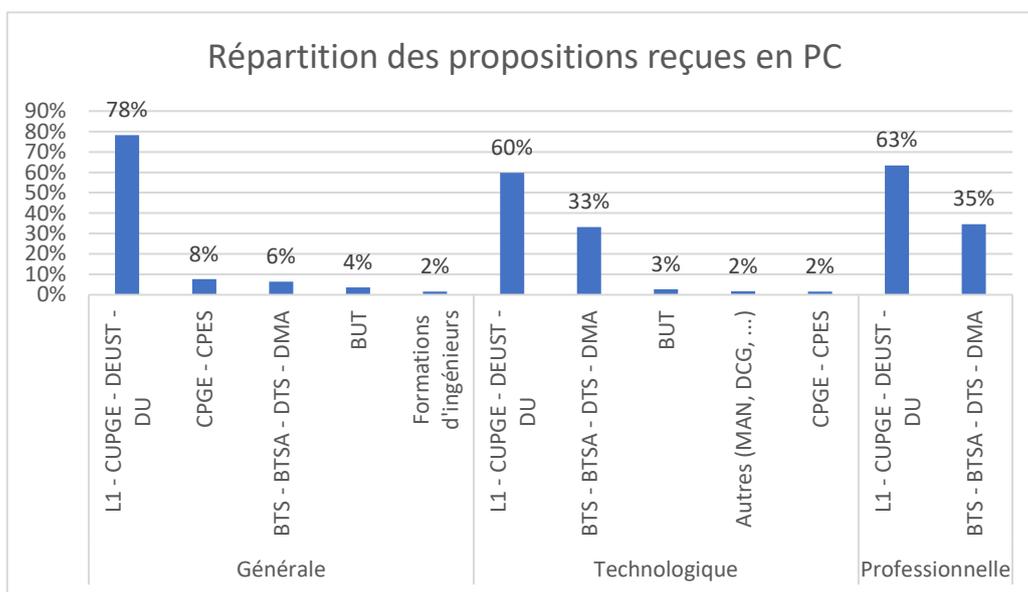


Par rapport aux candidats ayant confirmé au moins un vœu en PC Par rapport aux candidats ayant reçu une proposition en PC

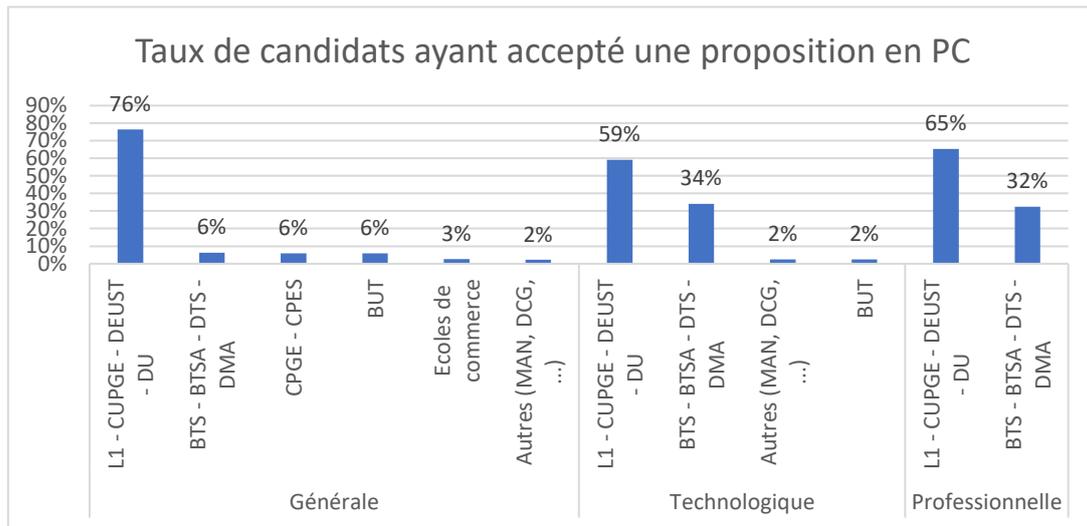
- Lorsque l'on observe les candidats en terminale ayant reçu une proposition, on peut observer que ce sont ceux de bac général qui ont le plus reçu une proposition (85%), suivi des élèves de bac technologique (83%), puis des élèves de bac professionnel (80%).
- Concernant les propositions acceptées, ce sont les élèves de la voie technologique qui acceptent proportionnellement le plus une proposition (73%), suivis des élèves de voie professionnelle (67%) et enfin, des élèves de voie générale dans une moindre mesure (65%).



Lorsque l'on observe l'éventail de la demande des candidats de terminale sur la phase complémentaire, on constate que les élèves de la série générale se positionnent davantage sur les licences (63%), puis sur les CPGE (12%) et enfin 8% de leurs vœux sont à destination des BTS ou BUT. Les élèves de la série technologique demandent quant à eux en priorité des BTS (46%), puis ensuite des licences (38%) et des BUT (9%). Enfin, les élèves de terminale professionnelle demandent dans l'essentiel des BTS (56%) et des licences (38%).



Nous observons sur le graphique ci-dessus que le type de propositions le plus reçu par les élèves de terminale, sont les licences (78 % pour la série générale, 63% pour la série professionnelle et 60% pour la série technologique). Aussi, pour les élèves de terminale générale, les CPGE sont la 2^e formation la plus reçue (8%), suivie des BTS (4%), des DUT (4%) et des formations d'ingénieurs (2%). Pour les élèves de série technologique, le 2^e type de propositions le plus reçu sont les BTS (33%), suivi des BUT (3%). Les formations « autres » (MAN, DCG,...) et les CPGE représentent chacune 2% des propositions reçues par les élèves de série technologique. Enfin, pour les élèves de la série professionnelle, Les licences (63%) et les BTS (35%) constituent l'essentiel des propositions reçues par ces derniers. Pour rappel, ces derniers avaient demandé très majoritairement ces 2 formations.



Concernant les propositions acceptées par les élèves de terminale sur la phase complémentaire, nous pouvons faire le constat que les élèves de série générale, qui s'étaient majoritairement positionnés sur les licences (63%), finissent par accepter en majorité des licences (76%). Ils acceptent ensuite à hauteur de 6% des BTS, des CPGE et des BUT. Les élèves de terminale technologique, qui avaient en priorité demandé des BTS (46%), finissent par accepter en premier lieu des licences (59%), puis des BTS (34%). Enfin, les élèves de terminale professionnelle qui avaient eux aussi demandé d'abord des BTS (56%), accepteront au final surtout des licences (65%), puis ensuite des BTS (32%).

Chiffres clefs

La mobilité, l'apprentissage et la procédure complémentaire

Mobilité

- ✓ Les élèves de terminale générale sont les plus mobiles (29%), suivis des élèves de terminale technologique (20%) et de professionnelle (16%).
- ✓ Les formations pour lesquels les candidats de terminale sont les plus mobiles, sont les formations sanitaires et sociales (de 30% à 41%) et les BUT (de 33% à 41%).

Apprentissage

- ✓ Une hausse des candidats en apprentissage : 8 797 candidats ont émis au moins un vœu en apprentissage (↑ 11.3 pts par rapport à 2021).
- ✓ En terminale, une majorité des candidatures vient des élèves de bac professionnel (43%). Ces derniers sont 62% à formuler au moins un vœu en PP et en apprentissage.

Phase complémentaire

- ✓ Une baisse des candidats en phase complémentaire : 3 699 ont émis au moins un vœu en PC (↓12 pts par rapport à 2021).
- ✓ 86% ont reçu au moins une proposition d'admission et 76% y ont répondu favorablement.
- ✓ Des candidats majoritairement en réorientation (44%).
- ✓ Taux d'élèves de terminale ayant participé à la PP et en PC :
 - Bac P : 8,5%
 - Bac G : 3,5%
 - Bac T : 8,5%
- Taux d'élèves de terminale ayant accepté une proposition en PC :
 - Bac P : 67%
 - Bac G : 65%
 - Bac T : 73%
- ✓ Des élèves de terminale technologique et professionnelle qui demandent davantage des BTS (46% et 56%), mais qui finissent par accepter majoritairement des licences (59% et 65%) et ensuite des BTS en second lieu (34% et 32%).

VII. La CRAES

La commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur (CRAES) a été mise en place pour accompagner les candidats afin de trouver avec eux une solution de formation. Elle réunit des personnels de l'ensemble des types de formations et d'établissements, comme des psychologues de l'éducation nationale, des chefs d'établissements ou bien des pilotes de réseau des services d'orientations et d'information du rectorat (DRAIO). La CRAES exerce auprès du recteur ou de la rectrice une fonction de conseil, définie par l'article D.612-1-21 du code de l'éducation.

Qui est concerné ?

- Les candidats qui préparent ou ont obtenu un baccalauréat français (ou diplôme équivalent) au cours des quatre dernières années (entre 2018 et 2022) et qui ont formulé des vœux en phase principale et en phase complémentaire et n'ont reçu aucune proposition d'admission.
- Les candidats qui justifient d'une situation exceptionnelle, c'est-à-dire les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, les sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle ou les candidats avec charge de famille.

Pour l'année 2022, la CRAES de l'académie de Montpellier a vue **638 candidats** saisir la CRAES sur l'académie. Ils étaient 790 en 2021, ce qui constitue pour cette année une **baisse de 19 pts** du nombre de saisie par rapport à 2021.

Concernant le profil des candidats qui ont saisis la CRAES, 65 % étaient en terminale (↓7 pts par rapport à 2021), 21% étaient en réorientation (↑3 pts par rapport à 2021), 11% étaient non scolarisés et 2% étaient de la catégorie autres (mise à niveau, DAEU, etc).

Concernant les terminales : 34% passaient le bac technologique, 37% le bac professionnel et 29% le bac général.

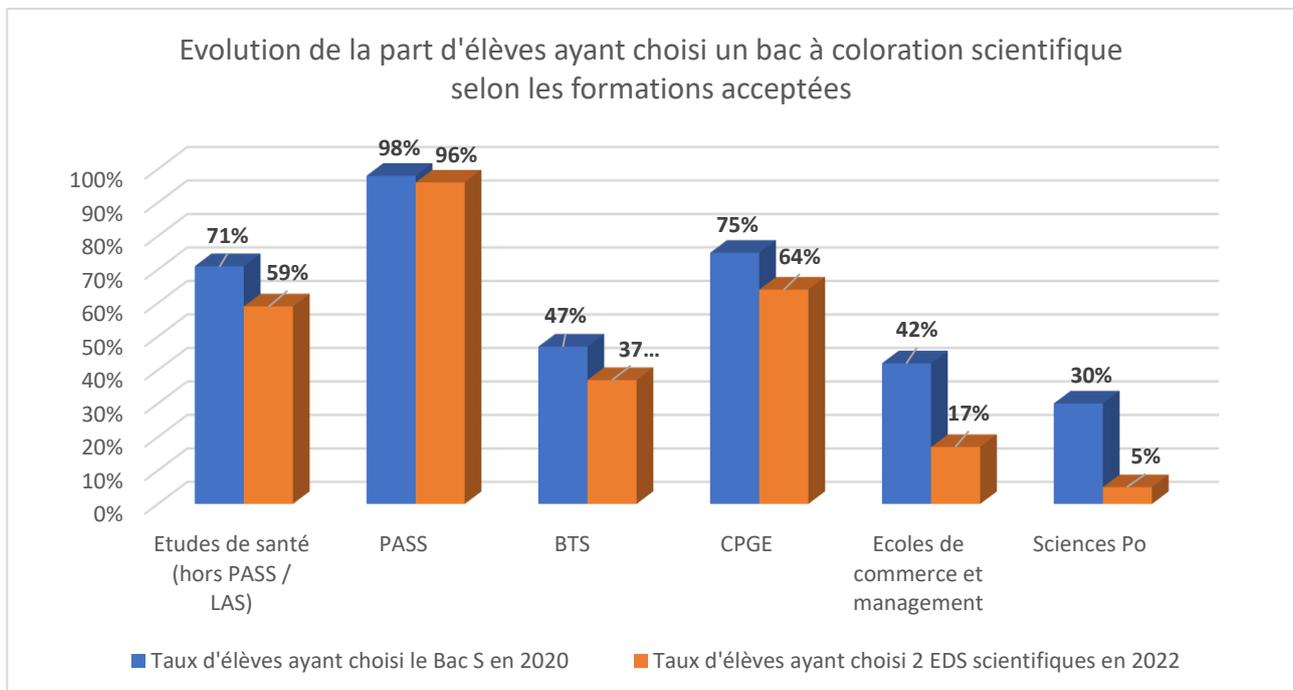
Les candidats qui justifiaient d'une situation exceptionnelle étaient 29. Parmi eux étaient présents 13 sportifs de haut niveau et 16 candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Sur les 637 candidats à avoir saisi la CRAES de Montpellier en 2022, 67% des candidats ont reçu une proposition (427). Les candidats à n'avoir pas reçu de propositions sont selon les cas, sortis de l'accompagnement, ont souhaité ne plus être accompagné ou ont trouvé une formation sans l'aide de la CRAES.

VIII. FOCUS sur la rénovation du bac général

La réforme du baccalauréat s'est opérée en 2018 et entend instaurer la mise en place d'une nouvelle organisation au lycée, avec de **nouveaux programmes** de classe pour **les séries générales et technologiques** ainsi que le **réagencement de l'examen du baccalauréat**. Pour leur part, les élèves de série générale se voient amener à choisir 3 enseignements de spécialités en première, et à en conserver 2 l'année de terminale. Ces **nouveaux enseignements de spécialité** viennent remplacer les 3 anciennes séries de bac général et sont au nombre de 13. En proposant ce nouveau bac dit « à la carte », la réforme du bac cherche à diversifier les profils des lycéens afin de les faire mieux correspondre avec leur projet d'orientation dans l'enseignement supérieur. La réforme entend aussi réduire la part importante d'élèves inscrits en série purement scientifique (ex-bac S) et sans réelles appétences ou compétences pour ce type d'enseignement. La première session de ce nouveau baccalauréat s'est déroulée en 2021, au moment où nous publions ce rapport nous sommes donc à 2 sessions d'examens effectuées.

Impact de la réforme du bac sur les profils à coloration scientifiques entre 2020 et 2022



Pour **les études de santé** (hors PASS et LAS), lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, nous constatons une diminution de 11,5 pts d'élèves détenant un bac purement scientifique et ayant accepté une proposition dans ce type de formation. En 2022, ces derniers ne sont ainsi plus que 59,4 %. Pour les études en **PASS**, nous observons le même phénomène mais dans une moindre mesure, puisque le taux d'élèves ayant un BAC S en 2020 et celui ayant 2 EDS scientifiques en 2022 n'a baissé que de 2,8 pts et continu d'atteindre en 2022 le chiffre de 95,6 %.

Pour les **BTS**, lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, nous constatons une diminution de 10,5 pts d'élèves détenant un bac purement scientifique et ayant accepté une proposition dans ce type de formation. En 2022, ces derniers ne sont ainsi plus que 36,6 %.

Pour les **CPGE** (toutes classes préparatoires confondues), lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, nous constatons une diminution de 11 pts d'élèves détenant un bac purement scientifique et ayant accepté une proposition dans ce type de formation. En 2022, ces derniers ne sont ainsi plus que 67,7 %.

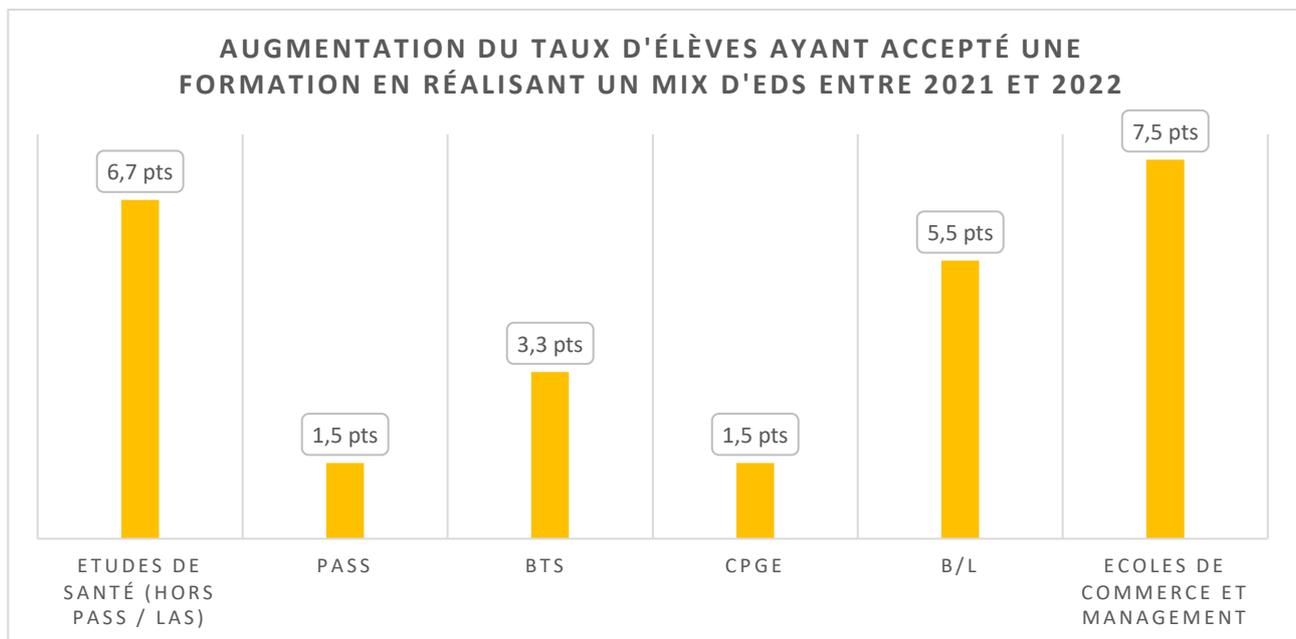
L'exemple de la **CPGE B/L** est l'un des plus révélateurs concernant les effets de la réforme du bac sur les séries purement scientifiques au lycée général. Lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, nous constatons une diminution de 46,2 pts d'élèves détenant un bac purement scientifique et ayant accepté une proposition dans ce type de formation. En 2022, ces derniers ne sont ainsi plus que 19,3 %.

Pour les **écoles de commerce et de management**, lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, nous constatons une diminution de 25 pts des élèves détenant un bac purement scientifique et ayant accepté une proposition dans ce type de formation. En 2022, ces derniers ne sont ainsi plus que 16,7 %.

Concernant les **écoles d'ingénieurs**, lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, aucun constat de peut être fait en termes d'évolution entre les deux modèles de bac. En effet, pour ce type de filière entièrement axée sur les sciences dures il n'est pas surprenant de voir que les élèves étant acceptés dans ces formations disposent d'un choix d'EDS entièrement scientifiques (99,6 % en 2022).

Enfin, s'agissant du recrutement à **Sciences PO**, lorsque l'on observe la part d'élèves ayant choisi le bac S en 2020 et celle ayant choisi 2 EDS scientifiques en 2022, nous constatons une diminution de 25 pts d'élèves détenant un bac purement scientifique et ayant accepté une proposition dans ce type de formation. En 2022, ces derniers ne sont ainsi plus que 5,3 %.

Élèves ayant mixé des enseignements de spécialité de type différent entre 2021 et 2022



* Sont regroupés ici les mix d'EDS Economie + littéraire ou scientifique et Scientifique + littéraire

Dans l'académie de Montpellier, en partant de la session Parcoursup 2021 à la session 2022, on observe une quasi stabilité de la proportion d'élèves de terminale ayant fait le choix de garder 2 EDS littéraires (16%), ou ayant mixé un EDS scientifique et un EDS littéraire (9%). Cependant, le nombre d'élèves ayant fait le choix de garder 2 EDS scientifiques a baissé de 3 pts pour atteindre 42 % en 2022 et le nombre d'élève à avoir mixé un EDS d'économie avec un EDS scientifique ou littéraire à quant à lui augmenté de 2 pts et vient atteindre 12,4 % en 2022. Les effets de la réforme du bac sont ainsi perceptibles et ce constat vient continuer de se vérifier lorsque l'on observe le type de formation acceptées par les candidats sur les 2 dernières années.

Dans le graphique ci-dessus sont présentés les chiffres englobant les mix suivants : *Economie + littéraire ou scientifique et Scientifique + littéraire*. Ci-dessous, sont présentés les chiffres selon le type de combinaison d'EDS mixé effectué par les élèves.

Pour **les études de santé, hors PASS et LAS**, de 2021 à 2022 nous pouvons observer une augmentation (+1,5 pts) du taux de propositions acceptées par les élèves ayant mixé un EDS scientifique avec un EDS littéraire (12,4 % en 2022). Cette augmentation du taux de propositions acceptées se retrouve aussi chez les élèves ayant mixé un EDS d'économie avec un EDS scientifique ou littéraire, et ici l'évolution est encore plus marquée (+ 4,5 pts), leur taux atteignant 17,8 % en 2022. Enfin, le taux d'élèves à avoir choisi 2 EDS scientifique est lui en baisse (↓ 9 pts) et atteint 59% en 2022.

Lorsque nous observons le recrutement en **PASS**, nous constatons entre 2021 et 2022 une baisse des élèves ayant choisi 2 EDS scientifiques (↓4 pts), mais nous tenons à souligner qu'en 2022 ce taux d'élèves reste très conséquent (95%). L'évolution du nombre total d'élèves ayant effectué un mix d'EDS est tout de même positive (+1,5 pts) mais reste très réduite (4% au total).

Lorsqu'il s'agit des **BTS**, nous pouvons constater une augmentation de 5 pts du taux de candidats ayant mixé un EDS d'économie avec un EDS littéraire ou scientifique. Ainsi, le taux d'élèves ayant accepté une proposition en BTS tout en ayant effectué un mix éco atteint 19 % en 2022.

Concernant les **CPGE**, les classes préparatoires B/L et ECG (Math appliquées + ESH) voient elles aussi leur taux d'élèves ayant effectué des mix d'enseignements de spécialité augmenter. Ainsi pour **B/L** le taux d'élèves ayant mixé un EDS scientifique avec un EDS littéraire augmente de 6,5 pts pour atteindre 31,5 % en 2022. Le taux d'élève ayant choisis 2 EDS scientifiques connaît en revanche une baisse notable (↓22 pts) et vient atteindre 19 % en 2022. Pour la CPGE **ECG Maths appliquées + ESH**, bien que le taux d'élèves ayant choisis 2 EDS d'économie soit en chute de 10 pts, et que le taux d'élèves ayant choisi 2 EDS scientifiques en augmentation (+6 pts), le taux d'élèves ayant mixé un EDS scientifique avec un EDS littéraire (+3 pts) atteint 6% en 2022 et le taux d'élèves ayant réalisé un mix d'EDS économie et littéraire ou économie et scientifique augmente de 1 pts et affiche un taux de 12,4%. Ainsi, en CPGE ECG Maths appliqués + ESH près d'un élève sur cinq est désormais un élève ayant créé un mix d'enseignement de spécialité accessible seulement depuis la réforme du bac. Si les CPGE **ECG maths appliquées + HGG** et **Maths approfondies + HGG** ne voient quant à elles pas augmenter leur taux d'élèves ayant effectué un mix d'EDS, elles connaissent cependant une baisse du nombre d'élèves ayant choisis 2 EDS scientifiques (↓4 pts dans les 2 cas) et une augmentation du nombre d'élèves ayant choisi 2 EDS d'économie (+18 pts pour Maths appliqués HGG et + 8 pts pour Maths approfondies HGG).

Lorsqu'il s'agit des **écoles de commerce et de management**, nous pouvons observer une augmentation du taux d'élèves ayant choisi 2 EDS d'économie (+4 pts) qui vient atteindre 54% en 2022 et une diminution du taux d'élèves ayant choisi 2 EDS scientifiques (↓1 pts) qui vient quant à lui atteindre 16% en 2022. Le taux d'élèves ayant choisi de mixer un EDS d'économie avec un EDS littéraire ou scientifique est lui aussi en augmentation (+3 pts) et vient atteindre 21% en 2022.

Enfin, le recrutement pour **sciences Po** n'échappe pas non plus aux effets engendrés par la réforme du bac. Si le taux d'élèves ayant choisi 2 EDS scientifiques reste stable en 2022 (5%), le taux d'élèves ayant choisi 2 EDS d'économie augmente de 9 pts et vient atteindre 60% et le taux d'élèves ayant choisi de mixer un EDS d'économie avec un EDS scientifique ou littéraire augmente de 2 pts pour venir atteindre 3,2% en 2022,

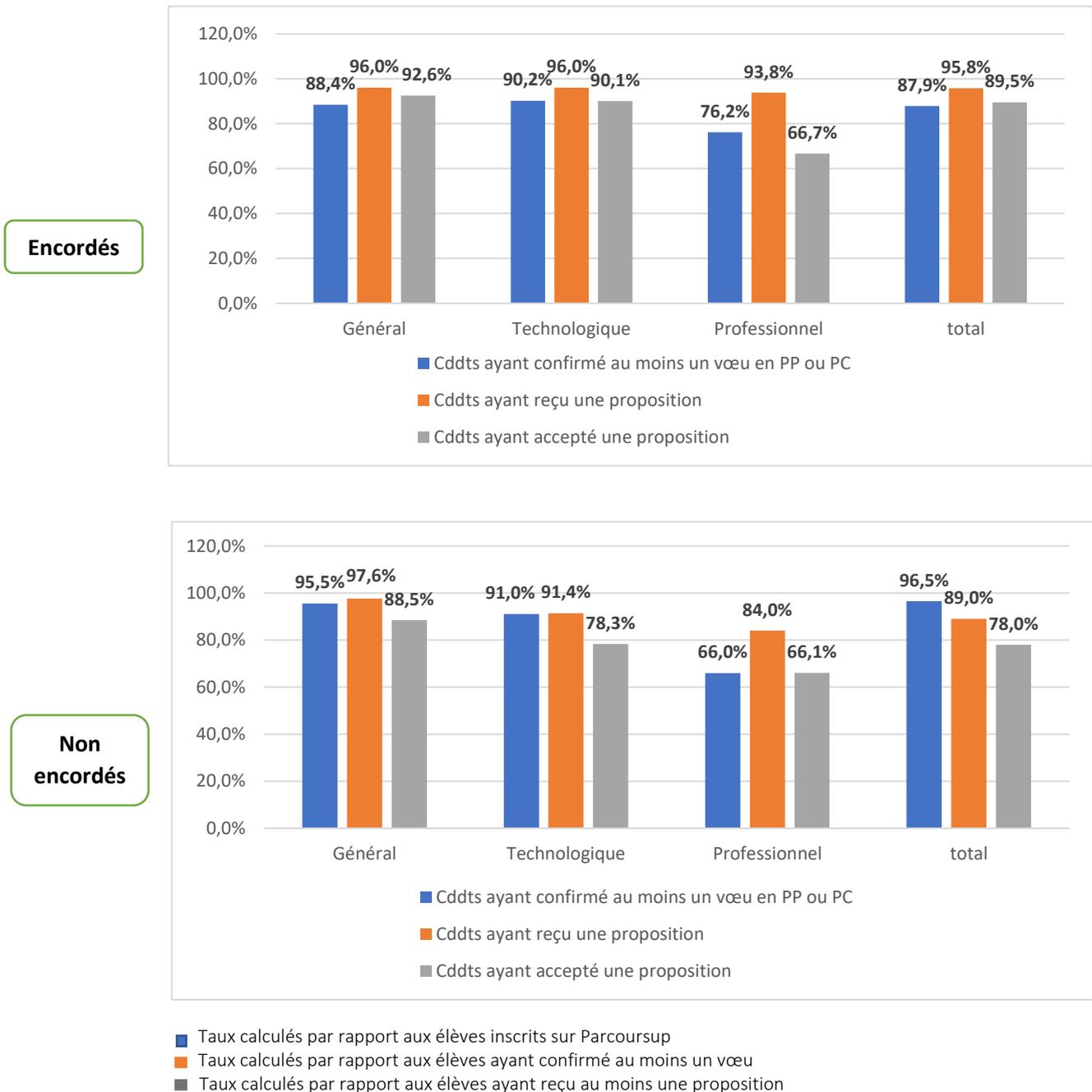
portant ainsi la part totale des élèves ayant effectué un mix d'enseignement de spécialité accessible depuis la réforme du bac à 19%, c'est-à-dire à 1 élève sur 5.

Constat

Face aux chiffres présentés ci-dessus, force est de constater que la réforme du baccalauréat récemment opérée (2018), a bien permis de diversifier les profils des lycéens et de réduire la part importante d'élèves inscrits en série purement scientifique. Par cette nouvelle organisation, la réforme commence à laisser observer que les élèves choisissent moins qu'avant un bac purement scientifique et se permettent davantage d'effectuer des combinaisons d'enseignements de spécialité qui n'étaient pas permises avec l'ancien bac. Mais aussi, que ces nouveaux profils de bac sont de plus en plus recrutés dans les filières sélectives, comme les instituts de sciences politiques, les écoles de commerce et de management, les BTS et une part importante des CPGE.

IX. FOCUS sur les cordées de la réussite

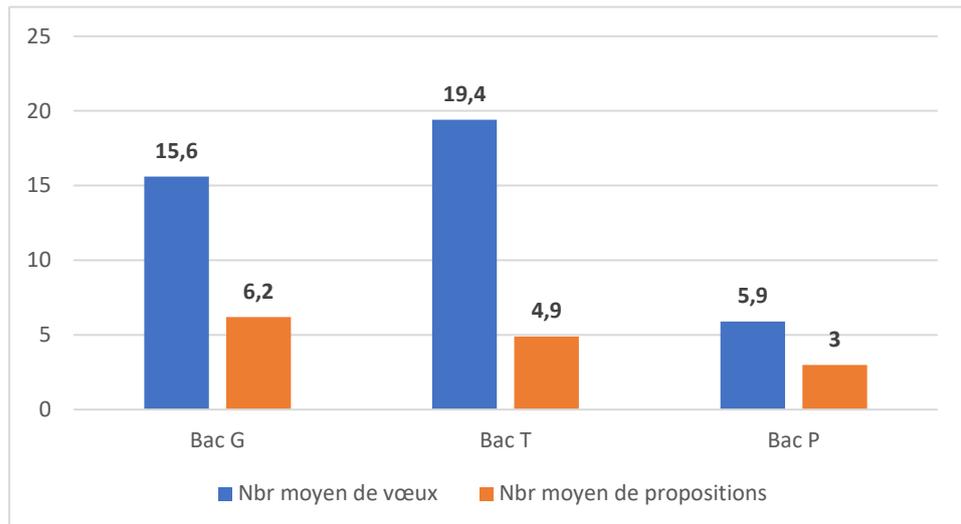
Evolution du taux de candidats ayant confirmé au moins un vœu, ayant reçu une proposition et ayant accepté une proposition



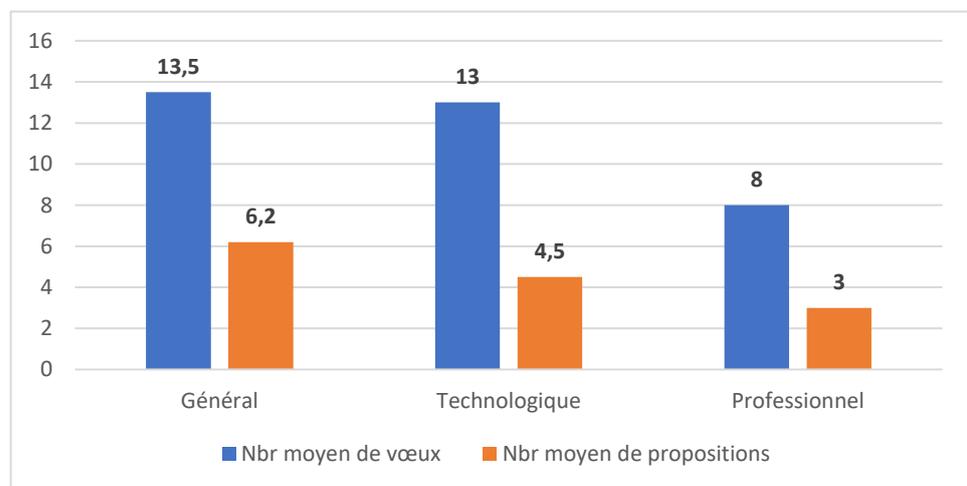
En observant les 2 graphiques ci-dessus, nous pouvons observer que **les candidats des différents types de bac inscrits dans un dispositif « cordées de la réussite » sont proportionnellement plus nombreux à accepter une proposition** que les non encordés. Ainsi, les élèves de cordées de bac général sont 4,1 pts de plus que les non-encordés à accepter une proposition, ceux de bac technologique sont 11,8 pts de plus et ceux de bac professionnel sont 0,6 pts de plus. **Les élèves de bac technologique et professionnel sont aussi plus nombreux à recevoir au moins une proposition** (+4,6 pts et +9,8 pts). Enfin, nous pouvons conclure ce constat par le fait que **le dispositif n'incite pas les élèves de cordée à davantage se positionner en confirmant au moins un vœu**. En effet, ces derniers sont en moyenne 8,6 pts de moins (87,9%) à le faire que les non-encordés (96,5%).

Nombre moyen de vœux confirmés et de propositions reçues

Encordés



Non encordés



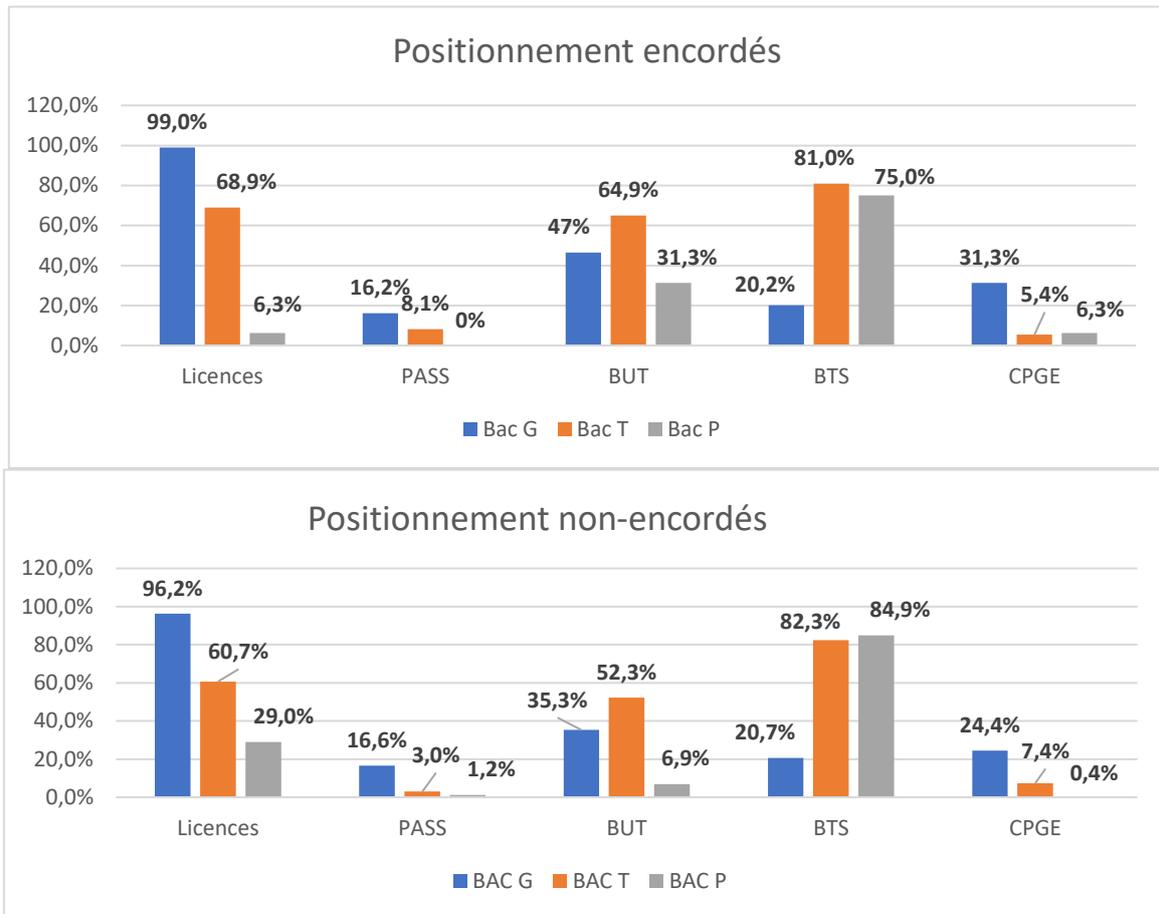
Nous pouvons observer ici que le fait d'être engagé dans une cordée a une incidence sur le nombre moyen de vœux confirmés pour les 3 types de bac. En effet, les élèves de bac technologique encordés confirment en moyenne 6,4 vœux de plus que les non-encordés, et les élèves de bac général confirment en moyenne 2,1 vœux de plus. En revanche, les élèves encordés de bac professionnel confirment en moyenne 2,1 vœux de moins que les non-encordés.

Concernant le nombre moyen de propositions reçues, il n'y a pas de constat particulier à émettre si ce n'est un nombre légèrement supérieur de propositions reçues pour les élèves encordés de bac technologique (+ 0,4) par rapport à ceux non-encordés.



-  De vœux confirmés pour les élèves encordés de bac général et technologique
-  De vœux confirmés pour les élèves encordés de bac professionnel

Le positionnement dans les grands groupes de formation

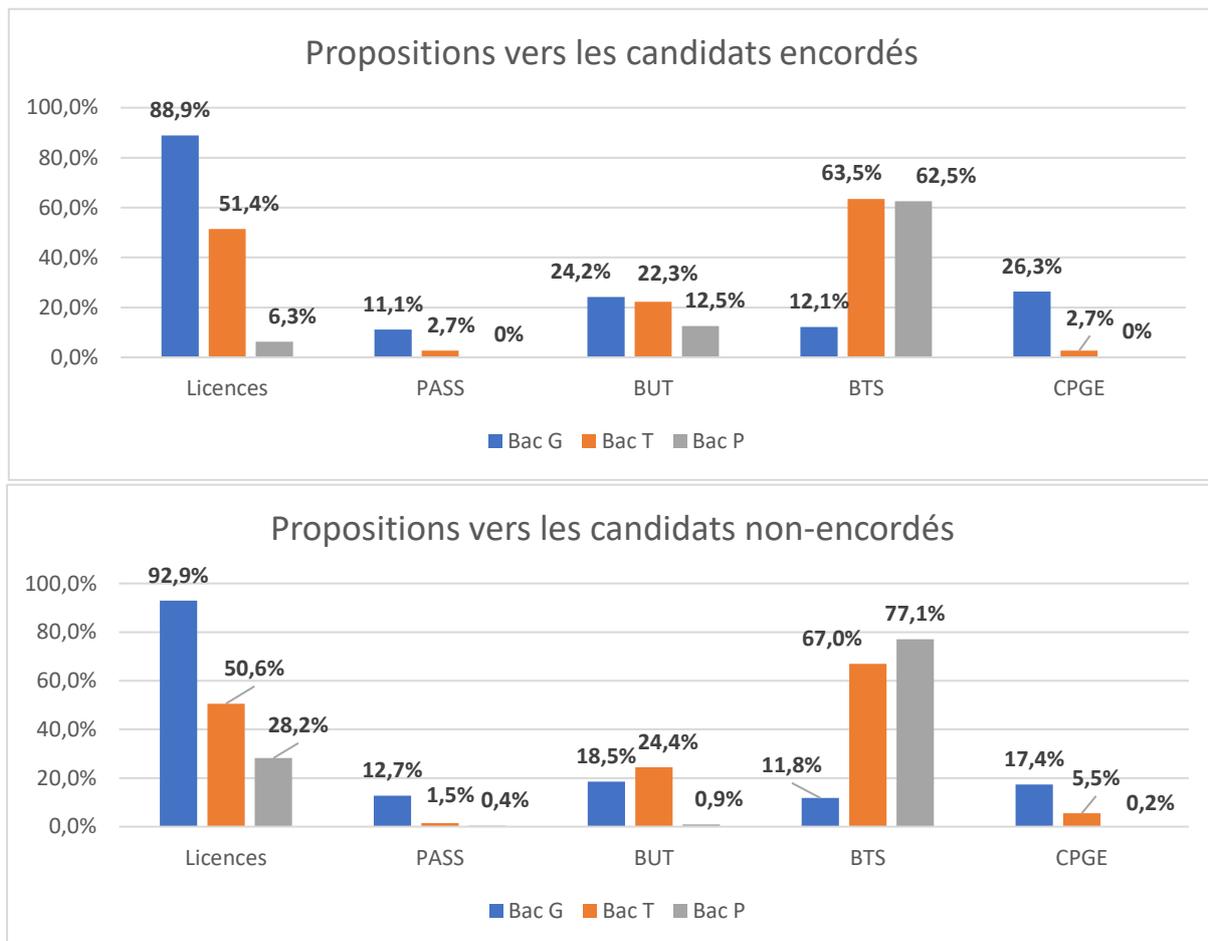


Dans l'ensemble, nous pouvons constater que le dispositif des cordées joue sur le positionnement des élèves mais de manière variable selon le type de bac ou de formations demandées (sélectives ou non). Ainsi, les élèves **encordés de bac général** se positionnent davantage que les non-encordés sur les BUT (+ 12,6 pts) et sur les CPGE (+ 6,9 pts). Les élèves **encordés de bac technologique** se positionnent davantage que les non-encordés sur les PASS (+ 5,1 pts) et les BUT (+ 12,6 pts), mais cet écart s'inverse et ils sont moins nombreux que les non-encordés sur les BTS (- 1,3 pts) et les CPGE (- 2 pts). Enfin, **les élèves encordés de bac professionnel** se positionnent davantage que les non-encordés sur les BUT (+ 24,4 pts) et les CPGE (+ 5,9 pts). Ils sont en revanche moins nombreux à se positionner en licence (- 22,7 pts) et en BTS (- 10,1 pts).

Attention, en revanche sur ce dernier constat concernant les élèves de bac professionnel, le nombre trop faible* d'élèves encordés de bac professionnel recensés et pris en compte ici ne permet pas d'établir de constat statistique fiable.

* *Les chiffres du positionnement, des propositions et des admissions des élèves encordés proviennent du SIES. Leur fiabilité est entière, cependant compte tenu du nombre trop faible d'élèves de bac professionnel encordés recensés sur l'académie, les constats statistiques les concernant ici sont à relativiser car trop sensibles ou pas assez significatifs.*

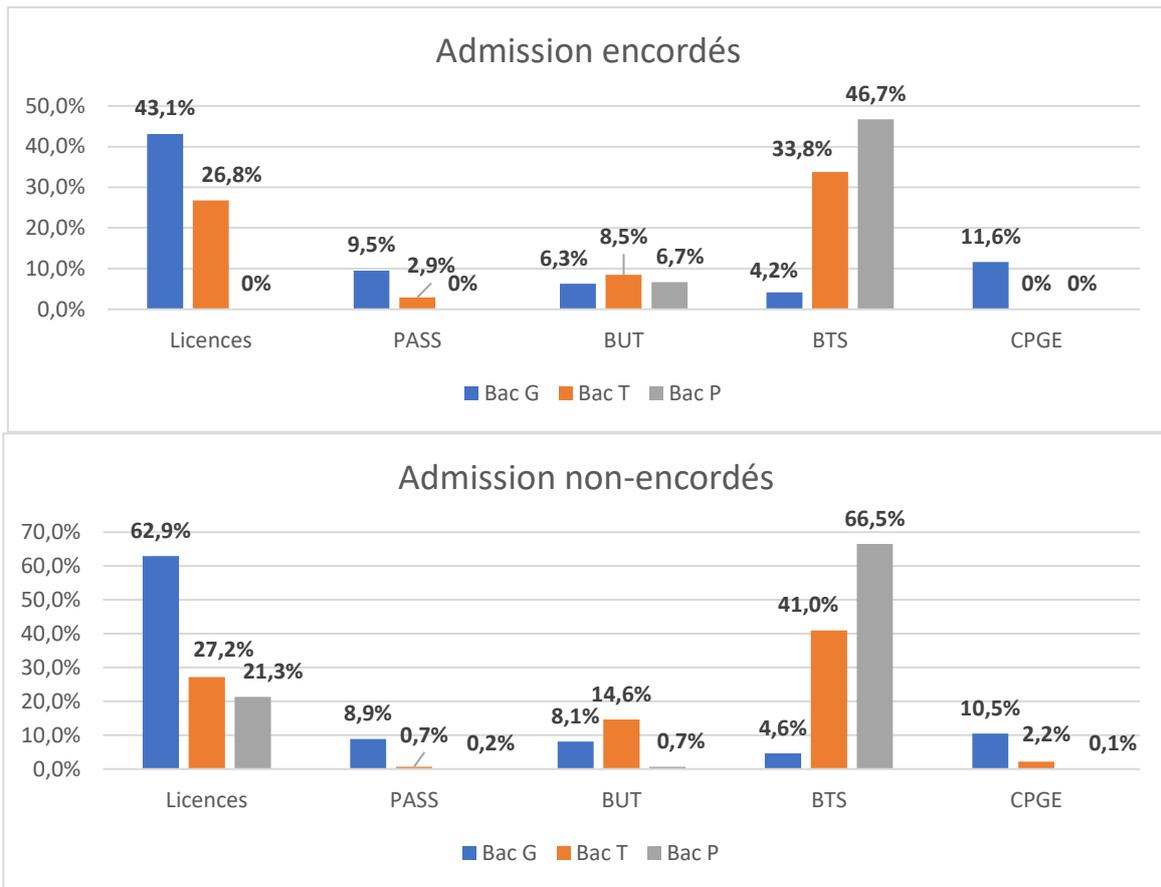
Les propositions reçues



Lorsqu'on observe les propositions reçues par les candidats encordés et non-encordés, nous pouvons constater que les candidats **encordés de bac professionnel** reçoivent moins de propositions que les élèves non-encordés en licence (- 21,9 pts). Cependant, ils en reçoivent plus en BUT (+11,6 pts). Pour rappel, lors du positionnement, ces derniers s'étaient déjà distingués par une demande plus faible de licence (- 22,7 pts que les non-encordés) et plus forte en BUT (+ 24,4 pts). Concernant les CPGE, qu'ils avaient plus demandées que les non-encordés (+ 5,9 pts), le dispositif « cordées » ne semble pas les soutenir et leur taux de proposition est nul. Les candidats **encordés de bac général** reçoivent plus de propositions venant des BUT (+ 5,7 pts) et des CPGE (+ 8,9 pts) que les non-encordés. En revanche, ils en reçoivent moins venant des PASS ou BTS, mais l'écart avec les élèves non-encordés est minime voire non significatif. Pour rappel, lors du positionnement, ils s'étaient davantage positionnés sur les BUT et les CPGE (+ 12,6 pts et + 6,9 pt) que les non-encordés, et ils s'étaient positionnés de manière équivalente sur les PASS et BTS. Les candidats **encordés de bac technologique** ne semblent quant à eux pas particulièrement bénéficier du dispositif « cordées » à ce stade. Seuls les BUT leur envoient plus de propositions qu'aux non-encordés, mais cela de manière minime (+ 1,2 pts). Les PASS leur ont envoyé moins de propositions que les non encordés (- 1,2).

* *Les chiffres du positionnement, des propositions et des admissions des élèves encordés proviennent du SIES. Leur fiabilité est entière, cependant compte tenu du nombre trop faible d'élèves de bac professionnel encordés recensés sur l'académie, les constats statistiques les concernant ici sont à relativiser car trop sensibles ou pas assez significatifs.*

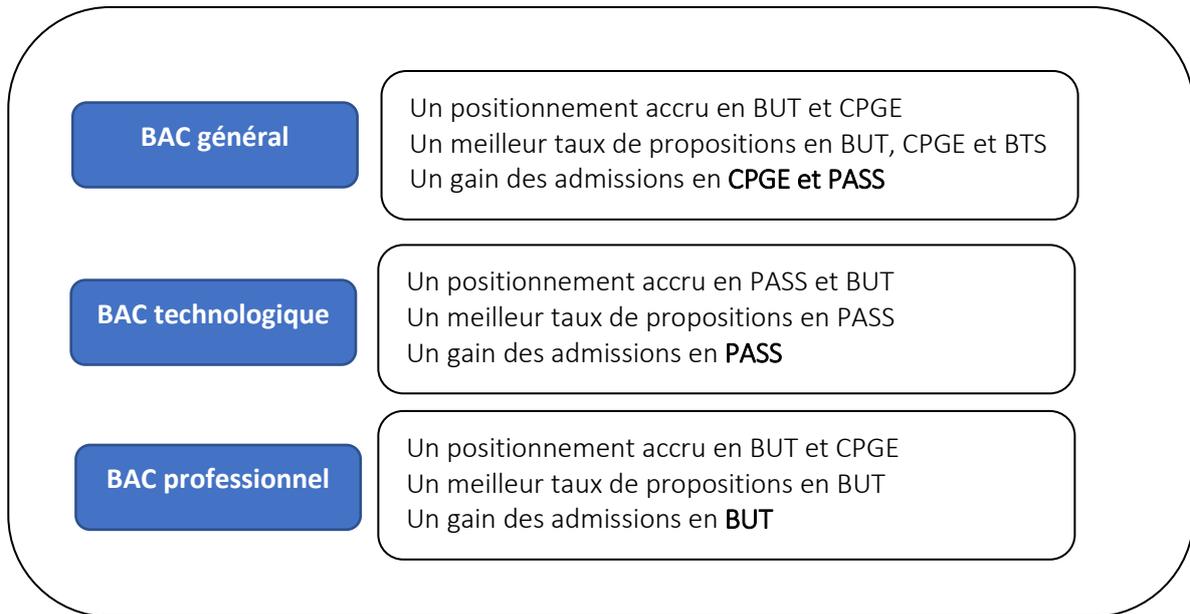
Les propositions acceptées



En observant les admissions dans les grands groupes de formation, nous pouvons constater que les **candidats encordés de bac professionnel** ont davantage accepté de propositions venant des BUT (+ 6 pts) que les non-encordés. A noter que les BUT leur avaient déjà envoyé plus de propositions (+ 11,6 pts) qu'aux non-encordés. Les **candidats encordés de bac technologique** ont accepté davantage de propositions en PASS que les non encordés (+ 2,2 pts). Ici encore, ces candidats avaient reçu davantage de propositions que les non-encordés (+ 1,2 pts). Aussi, le dispositif « cordées » ne semble pas les soutenir pour les BUT, leur taux de propositions et d'admissions étant plus faible que les non-encordés. Les **candidats encordés de bac général** ont quant à eux accepté davantage de propositions en CPGE (+ 1,1 pts) et en PASS (+ 0,6 pts). Pour rappel, ils s'étaient déjà plus positionnés et avaient reçu plus de propositions venant des CPGE que les candidats non-encordés. La situation était la même pour les BUT, mais à la phase de l'admission les candidats de bac général ne semblent pas avoir privilégié les BUT pour arrêter leur choix.

* *Les chiffres du positionnement, des propositions et des admissions des élèves encordés proviennent du SIES. Leur fiabilité est entière, cependant compte tenu du nombre trop faible d'élèves de bac professionnel encordés recensés sur l'académie, les constats statistiques les concernant ici sont à relativiser car trop sensibles ou pas assez significatifs.*

Constat de l'impact du dispositif « cordées de la réussite » dans le recrutement des formations sélectives sur Parcoursup



Constat sur l'utilisation du dispositif « cordées de la réussite » par les candidats et état des lieux sur le recensement des élèves encordés par les établissements



Candidats de terminale encordés et ayant choisi de transmettre cette information aux formations d'accueil

En observant les chiffres ci-dessus, nous pouvons constater que sur la base du recensement des élèves encordés par les établissements sur Parcoursup, plus de 9 élèves sur 10 choisissent de faire apparaître leur engagement en « cordées » sur Parcoursup. Les élèves de bac professionnel sont proportionnellement les plus nombreux à le faire. Cependant, les chiffres utilisés ici proviennent du recensement effectué par les établissements et remonté sur Parcoursup. Lorsque nous tenons compte des chiffres de l'administration (au-delà du recensement sur Parcoursup par les établissements) pour évaluer le nombre total d'élèves engagés en « cordées », nous pouvons observer que seul la moitié ou moins des élèves encordés sont recensés sur Parcoursup. Une large partie d'entre eux ne se voit donc pas offrir la possibilité de valoriser leur candidature en mettant en avant leur engagement sur la plateforme.

En 2022, la DGESCO mettait en avant dans le rapport Parcoursup national le fait que les élèves ayant la possibilité de faire apparaître leur engagement en cordée et choisissant de le faire, optimisent leur chance d'être recruté dans une formation sélective. Ce présent rapport apporte le même constat au niveau académique et souhaite souligner l'intérêt du recensement des élèves dans le cadre du dispositif « cordées de la réussite ».